LE TABAC VENGÉ,

PHYSIOLOGIE

du **TABAC**, de la **PIPE**, du **CIGARE**, de la **CIGARETTE**

ET DE

LA TABATIÈRE.

SEUL OUVRAGE COMPLET.

VIGNETTES par les premiers artistes, gravées par PORRET.

Prix : 1 franc.



PARIS.
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1845.

DAIRNWAEL
by G. Dairnwael

LE

TABAC VENGÉ.



Paris. — De l'imprimerie d'Adolphe Blondeau, rue Rameau, 7, place Richelieu.



LE TABAC VENGÉ

PHYSIOLOGIE

DU TABAC, DE LA PIPE, DU CIGARE, DE LA CIGARETTE

ET DE

LA TABATIÈRE.

SEUL OUVRAGE COMPLET.



PARIS.

CH. BERTRAND, ÉDITEUR, RUE FONTAINE-MOLIÈRE, 37,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1845.



PRÉFACE.

> Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale,
> Le tabac est divin et n'a rien qui l'égale.
>
> THOMAS CORNEILLE.

Ces vers de Thomas Corneille, qui jugea à propos de mettre en rimes une des belles comédies de Molière, prouvent d'une manière incontestable que le tabac avait déjà envahi toute les classes de la société, vers la fin

du règne de Louis XIV. Les rois, les médecins, les docteurs de toutes les facultés avaient eu beau se liguer contre le tabac, cette plante merveilleuse s'intronisait malgré tous les obstacles, bravant toutes les persécutions, et établissait son pouvoir au-dessus de la sphère des révolutions humaines.

Je ne veux pas, par anticipation, faire l'historique du tabac et tracer en miniature le tableau de ses triomphes, qui remplit une grande partie de ce petit livre. Qu'il me suffise de dire que j'ai étudié consciencieusement la matière, compulsé de nombreux volumes, consulté des documents inédits, pour compléter mon *Tabac vengé.*

Depuis longtemps je voyais avec peine quelques uns de nos jeunes docteurs, serviles imitateurs du pédantisme des anciens praticiens, livrer au public les plus ridicules calomnies contre une plante que les personnes sages regardent comme un des bienfaits de la civilation moderne. Leurs libelles, colportés sur toutes les places publiques, ont pu tromper quelques priseurs candides, et convertir quelques fumeurs néophytes; mais le tabac n'en est pas moins resté inébranlable sur le trône de la régie.

Dans un transport de généreuse ardeur j'ai ré-

solu de détruire toutes les calomnies, d'anéantir les sophismes et les diatribes.

Le docteur Boussiron, dans un *opuscule,* s'est surtout fait remarquer par une haine aveugle contre le tabac. En combattant ses arguments j'annihilerai aussi ceux des autres médecins, comme lui, ennemis acharnés du tabac.

L'auteur, *du Tabac, de son influence sur le physique et le moral de l'homme,* persuadé que, nouveau Jupiter Olympien, il allait foudroyer la régie avec sa thèse de docteur, a recueilli toutes les rancunes, inventorié tous les syllogismes des doctes suppots de la cabale médicale, qu'il a analysés, sous l'inspiration de la prévention la plus hostile.

A en croire le docteur Boussiron, le tabac à priser est un poison; le tabac à fumer est un poison; la tabatière est une boîte à arsénic; la pipe est un alambic qui distille un narcotique léthifère.

Qui veut trop prouver ne prouve rien, dit un ancien adage; c'est le cas de M. Boussiron, dont la brochure n'a pas converti un seul priseur, ni séparé un seul fumeur de sa pipe.

Nous nous dispensons d'analyser les sophismes du docteur, qui se réduisent tous à cette affirmation ridicule: *le tabac est un poison.*

Ah bon dieu! cher docteur, tout devient poison entre les mains des hommes qui en font abus. La médecine elle-même n'emploie que des poisons, voilà pourquoi elle tue tant de malades; tandis que le tabac, pris modérément, n'a donné la mort à personne.

Le tabac à priser, dites-vous, engendre des polypes, des fistules lacrymales; le tabac à fumer détériore les dents, épuise la poitrine et donne des nausées... Toute discussion se termine à l'amiable, si on sait s'entendre.

Raisonnons donc un peu, cher docteur, et soyons logiques, s'il est possible.

Vous avouerez avec nous, que le tabac n'engendre que de légers inconvénients, toutes les fois que les priseurs et les fumeurs en usent avec modération.

Le tabac n'est donc pas plus nuisible que les autres substances qui servent à l'alimentation de l'homme. En effet, le pain, la viande, le vin surtout, pris avec excès, causent de graves maladies, souvent même la mort, et vous pouvez dès-lors les classer, comme le tabac, parmi les poisons.

In medio stat virtus, cher docteur; votre polémique contre les priseurs et les fumeurs est trop

exclusive; en refusant tout au tabac, vous nous avez mis dans la nécessité d'examiner si réellement cette plante est un poison; nous avons lu les nombreux ouvrages écrits pour et contre, nous avons étudié les diatribes et les apologies, et de toutes ces recherches nous avons conclu :

Que le tabac est un poison, un vrai poison... Délicieux, céleste poison, comme le cafe, que madame de Sévigné, aveuglée par la prévention, condamnait à l'oubli en disant : *Racine passera comme le café*. Racine et le café sont immortels.

Le tabac est un poison, comme l'eau-de-vie qui donne de l'énergie, fortifie l'estomac, prise modérément, et brûle si on en fait abus.

Le tabac est un poison, comme les aliments que nous prenons chaque jour, comme le vin qui fait circuler le fluide vital dans nos veines, et abrutit si on en boit avec excès.

Considéré sous ce point de vue, le tabac est un poison; êtes-vous content docteur Boussiron?... Nous voilà rangés sous votre oriflamme médico-chirurgicale; mais comme vous, *in petto*, c'est-à-dire, dans le mystère de l'estaminet, nous crierons aux priseurs, nos respectables amis, aux fumeurs, nos frères bien-aimés :

« Le tabac est un poison ; chers amis, continuez « pourtant à vous empoisonner avec sa poussière « parfumée, avec sa fumée énivrante et poétique ; « empoisonnez-vous, empoisonnons-nous, pri- « seurs et fumeurs, c'est un moyen sûr de se bien « porter. »

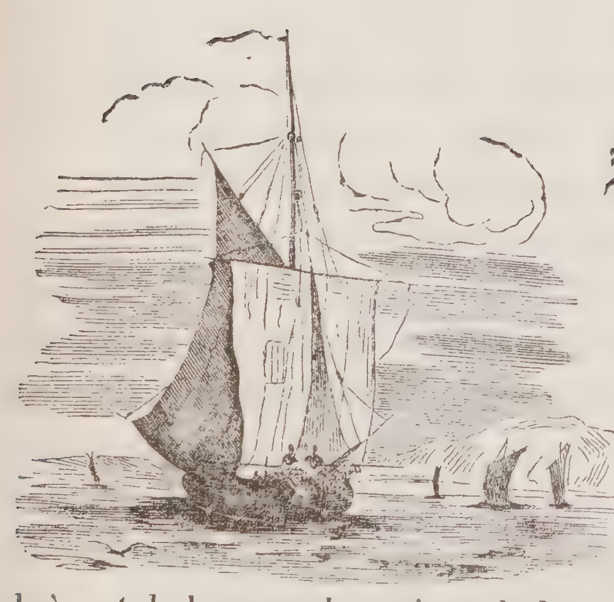


PREMIÈRE PARTIE.

LE TABAC.



DÉCOUVERTE DU TABAC.



Le seizième siècle fut pour notre vieille Europe une époque de résurrection. Les peuples sortirent alors des ténèbres du moyen-âge, et saluèrent de leurs acclamations, le beau soleil de la renais-

sance. L'Italie se couvrit des chefs-d'œuvre de l'architecture; Guttenberg dota l'univers de l'imprimerie; Christophe Colomb découvrit l'Amérique et inaugura ainsi la régénération qui s'opérait rapidement chez toutes les nations civilisées. Cet intrépide navigateur apporta de ces régions lointaines, le sucre, les épices, l'or, les diamants et mille richesses inconnues aux peuples anciens. Il apporta aussi le TABAC, et cette plante, qui devait exercer plus tard un si grand empire sur les mœurs de tous les peuples, fut d'abord méconnue, et pour ainsi dire méprisée. Les bonnes et grandes choses trouvent d'abord peu d'appréciateurs, et le tabac resta longtemps inconnu.

Bizarre destinée des goûts terrestres! La feuille chérie des Caraïbes a longtemps lutté contre des ennemis acharnés; et pourtant en moins de trois siècles, le tabac a soumis à un empire dont la durée paraît plus sûre que celle des superstitions ou des tyrannies invétérées, le monde chrétien, le monde mahométan, les tribus les plus sauvages et les plus éloignées de la civilisation.

En 1492, Christophe Colomb, après avoir débarqué à l'île San-Salvador, une des Lucayes, découvrit Cuba et Saint-Domingue. Craignant de se hasarder au millieu des sauvages, il envoya des éclaireurs dans l'île de Cuba. Ces éclaireurs, dit l'historien du grand navigateur, « rencontrèrent en chemin beaucoup d'Indiens, hommes et « femmes avec un petit tison allumé, composé d'une « sorte d'herbe dont ils aspiraient la fumée.

Les habitans de Cuba sont donc les premiers fumeurs dont il soit fait mention dans l'histoire.

Le vénérable apôtre des Indiens, Barthélemy de Las Cazas, contemporain de Christophe Colomb, fait aussi mention des fumeurs américains, dans ses ouvrages. Il écrivait en 1527:



« Les Indiens ont une « herbe dont ils aspirent la fumée avec délices. Cette « herbe est dans une feuille sèche, comme dans un mous- « queton, pareil à ceux que font les enfants pour la pâque « du Saint-Esprit.

« Les Indiens l'allument par un bout, et suçent « ou hument par l'autre extrémité, en aspirant inté- « rieurement la fumée avec leur haleine, ce qui produit « un assoupissement dans tout le corps. (Con el cual se « adormecen las carnes), et dégénère en une espèce « d'ivresse. Ils prétendent qu'alors on ne sent presque « plus la fatigue. Ces mousquetons ou *tabagos*, comme « ils les appellent eux-mêmes, sont en usage parmi nos « colons; et comme on les réprimandait sur cette vilaine

« coutume, ils répondaient qu'il leur était impossible



« de s'en « défaire. Je « ne sais quel « goût et « quel profit « ils pou- « vaient y « trouver. »

Assurément je professe la plus grande vénération pour la mémoire du vertueux Las Cazas, qui préserva souvent les malheureux Indiens de la cruauté des Espagnols. Mais ce célèbre missionnaire ne pouvait apprécier les prodigieux effets du *tabac* sur le physique et le moral de l'homme, surtout à une époque où les matelots seuls s'étaient aventurés à aspirer l'enivrante fumée des Caraïbes; *ils ne pouvaient plus s'en défaire*, dit Barthélemy de Las Cazas... Il était donc bien vif et bien prompt le plaisir de fumer, puisqu'il devenait en si peu de temps un besoin indispensable pour les fumeurs néophytes? *Je ne sais quel goût et quel profit ils y trouvent*, ajoute le missionnaire... Le goût du tabac ne peut être dignement apprécié que par un fumeur. Aucune langue ne peut exprimer le plaisir qu'on éprouve; cette sensation

ne sera jamais parfaitement définie. Quant au *profit*, je crois que Las Cazas pouvait le contester; mais fumer était déjà pour les compagnons de Christophe Colomb et de Fernand Cortez un gain réel fait sur l'ennui inséparable d'une longue navigation.

Les peuples de l'archipel indien, et surtout les Caraïbes, fumaient probablement plusieurs siècles avant l'arrivée des navigateurs européens. Qui leur apprit à faire usage du tabac, nous l'ignorons; mais tout nous porte à croire que la nature seule fut leur guide et leur révéla les merveilleuses qualités de cette plante.

On a dit, et on dira longtemps après nous, que le tabac est un remède infaillible contre l'ennui, une panacée contre tous les chagrins; on ne doit donc pas s'étonner que les insulaires de l'Amérique aient cherché dans l'évaporation salutaire d'une herbe qui croissait naturellement sur la terre qu'ils habitaient, un préservatif contre la tristesse et la mélancolie inséparables de la solitude.

Les prêtres indiens s'occupaient beaucoup de divination, et il y avait dans chaque île une espèce de collége ou réunion d'Augures, qui faisaient profession de prédire l'avenir. Lorsqu'un de ces devins était mandé par une peuplade qui voulait le consulter sur l'issue d'une campagne projetée contre les voisins, il commençait par humer la fumée de plusieurs *tabagos;* ses collègues l'accompagnaient, se rangeaient autour de lui en demi-cercle et des nuages de fumée cachaient bientôt l'Augure, dont

la tête se trouvait subitement exaltée par le tabac ; il parlait alors un langage figuré, hyperbolique, extraordinaire, et le peuple étonné croyait entendre la voix de la divinité, qui avait choisi l'augure pour interprète.

En formant le projet de justifier le tabac des ridicules imputations de quelques adversaires, nous ne nous pas sommes proposé de préconiser les abus ou les mauvais usages que les hommes ont fait de tout temps de cette plante précieuse. Ainsi nous avons éprouvé un sentiment de vive indignation en lisant dans Barthélemy de Las Lazas, que les jongleurs indiens se servaient du tabac pour tromper le peuple trop crédule, en s'enivrant avec la fumée des *tabagos*.

Mais nous avons vu avec plaisir que ces mêmes Indiens se servaient aussi des tabagos pour la prospérité commune. Ainsi, dans les assemblées où on délibérait sur les intérêts de chaque peuplade, l'orateur qui devait porter la parole, ne montait à la tribune (si toutefois tribune il y avait) qu'après avoir subi une abondante fumigation.

L'orateur, assis sur une pierre, muni d'un énorme *tabago*, dont il aspirait avec précipitation l'odorante fumée, attendait sans sourciller les chefs de la nation qui s'approchaient de lui à tour de rôle, en lui recommandant de bien défendre les intérêts du pays, et en lui envoyant en même temps de copieuses bouffées de fumée au visage. La tête de l'orateur, ainsi environnée d'un nuage bleuâtre, s'exaltait graduellement, et tout à

coup le Démosthène caraïbe électrisait l'assemblée en lui parlant chaleureusement d'indépendance, d'honneur et de patrie.

Un voyageur espagnol assure avoir vu plusieurs de ces orateurs dont les discours paraissaient produire une grande impression sur les auditeurs, qui témoignaient leur enthousiasme par des cris et des battements de mains.



ORIGINE DU MOT TABAC.

BOTANIQUE. — CULTURE. — COMMERCE.



Les étimologistes se sont peu occupé de la racine du mot *tabac*. Le *Dictionnaire de l'Académie* ne donne pas la moindre explication; cela se conçoit facilement, messieurs les Quarante ont de tout temps abhorré les innovations, et prévoyant que l'ostracisme académique serait impuissant contre le t*abac*, ils ont gardé dédaigneusement le silence le plus profond.

Ingratitude des hommes! je connais pourtant des académiciens qui prisent à se barbouiller continuellement la lèvre supérieure; je pourrais même en nommer quelques uns qui fument secrètement chez eux, et passent à culotter des pipes le temps qu'ils devraient employer à étudier la langue française.

Les botanistes et autres auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle sont presque tous unanimes sur l'origine du mot tabac. Ils le font dériver de Tabago, une des Antilles découverte par Christophe Colomb en 1498. Ils prétendent qu'on y connut le tabac en 1560 et que le nom de l'île est resté à cette plante.

Il ne nous sera pas difficile de détruire cette erreur historique qui est pourtant généralement adoptée.

Constatons d'abord qu'avant d'aborder à Tabago, Christophe Colomb avait déjà débarqué sur la plage de Cuba en 1492. L'historien de ses premières découvertes raconte longuement que les éclaireurs envoyés par le navigateur rencontrèrent des habitants qui fumaient des *tabagos* ou cigarres. Barthélemy de Las Cazas, dont nous avons cité textuellement les paroles, fait aussi mention des *tabagos* ou mousquetons en usage même parmi les colons.

On peut donc affirmer, sans craindre d'être démenti, d'une manière sérieuse, que le mot *tabac* appartient à un des dialectes caraïbes, et qu'il était employé par les indiens longtemps avant la découverte de l'île de *Tabago*, par Christophe Colomb.

Dans les colonies espagnoles, notamment à la Havane, on a conservé le mot caraïbe; ainsi *chupar un tabago* signifie fumer un cigarre.

Ces diverses preuves puisées aux meilleures sources, dans les écrits des contemporains de Christophe Colomb, ne laissent aucun doute sur l'origine caraïbe du mot *ta-*

bac, qui appartient incontestablement à un dialecte des insulaires indiens.

IMPORTATION DU TABAC EN EUROPE. — On ignore généralement si Christophe Colomb en revenant d'Amérique apporta des feuilles et des graines de tabac en Europe ; tout porte à croire néanmoins, que ses compagnons de voyage, qui avaient appris à fumer chez les Caraïbes, restèrent fidèles à cette puissante habitude et continuèrent à fumer en Espagne. Nous n'avons pu trouver aucun document positif qu'en 1518.

Il est dit qu'à la fin de cette année le célèbre Fernand Cortez envoya des graines de tabac à l'empereur Charles-Quint ; on les sema dans un jardin du palais, et tous les plants réussirent parfaitement ; mais les seigneurs n'osèrent pas fumer parce que les médecins affirmaient que les feuilles américaines étaient un poison violent. Le tabac fut donc cultivé pendant quelques années à Madrid, seulement comme plante rare et objet de curiosité.

En 1521, Hernandez de Tolède envoya une grande quantité de graines en Espagne et en Portugal. Le tabac avait déjà triomphé des préjugés européens ; plusieurs personnes voyant fumer les marins, sans qu'il leur arrivât le moindre accident, se hasardèrent à les imiter, et le nombre des fumeurs s'accrut rapidement.

On imagina vers la même époque de réduire les feuilles en poudre, et quelques années après, grandes dames, nobles seigneurs et bourgeois, prisaient avec frénésie, on poussa l'amour du tabac jusqu'au fanatisme.

LE TABAC EN FRANCE. — L'Espagne et le Portugal comptaient déjà des milliers de fumeurs et de priseurs, et le tabac était encore inconnu en France.

Enfin en 1560, l'ambassadeur français auprès de Sébastien roi de Portugal, envoya de Lisbonne à Catherine de Médicis des graines de tabac. Cette reine, qui reçut en même temps une petite boîte pleine de tabac en poudre, y prit tant de plaisir, qu'elle contracta en peu de temps la passion de priser. Pour lui plaire on cultiva le tabac avec le plus grand soin, et cette plante se répandit en peu de temps dans toutes les provinces.

LA NICOTIANE. — *Regis ad exemplar totus componitur orbis*; chacun s'empresse d'imiter le roi, dit un adage latin. Les courtisans de Catherine de Médicis prisèrent d'abord parce que la reine avait mis le tabac à la mode, bientôt ils en contractèrent la passion, et le tabac fut en très grande faveur.

Il fallait pourtant baptiser cette plante qui s'était introduite si promptement à la cour de France ; on ne savait quel nom lui donner. Le duc de Guise tira tout le monde d'embarras, en disant qu'il fallait appeler la nouvelle plante *nicotiane*, du nom de Jean Nicot, qui l'avait envoyée de Portugal.

HERBE DE LA REINE. — Un puissant seigneur, grand adulateur de Catherine de Médicis, s'avisa de dire à la cour qu'il fallait appeler le tabac *herbe de la reine*, puisque Sa Majesté s'était déclarée protectrice de cette plante. La motion du courtisan fut adoptée à l'unanimité, et

pendant quelque temps le tabac ne fut connu que sous le nom d'*herbe de la reine*. On dit que Catherine fit tout au monde pour qu'on l'appelât *herbe Médicée*, de son nom de famille, les Médicis de Florence, et qu'elle ne put y réussir.

HERBE DU GRAND PRIEUR. — De tout temps la mode a été capricieuse et inconstante : le tabac, connu d'abord sous le nom de *nicotiane*, *d'herbe de la reine*, *d'herbe Médicée*, reçut bientôt un nouveau baptême, et fut appelé *herbe du grand prieur*.

Les mémoires du temps rapportent que le grand prieur de France, de la maison de Lorraine, était un priseur infatigable et qu'il consommait trois onces de tabac par jour, avidité remarquable, surtout au XVI[e] siècle, car l'usage du tabac n'était pas encore très répandu. Les priseurs, dans l'enthousiasme du néophitisme, appelèrent le tabac *herbe du grand prieur*, et ce nom eut quelque temps les honneurs de la vogue.

En Espagne, les priseurs et fumeurs fanatiques l'appelaient *herbe sainte*, *panacée antarctique*, *herbe à tous les maux*.

Les ennemis déclarés de la nouvelle plante lui donnaient le nom de *jusquiame du Pérou*.

CLASSIFICATION BOTANIQUE DU TABAC. — CULTURE. — Le tabac est classé par tous les botanistes dans la famille des Solanées, la pentandrie monogynie du système sexuel.

La tige s'élève à cinq pieds, feuilles grandes, sans découpures, un peu visqueuses :

Ses fleurs sont en entonnoir, de couleur rosée, et forment d'élégants rameaux à l'extrémité des tiges.

Les graines sont renfermées dans une capsule : le célèbre Linnée en observa 40,320 sur un seul pied.

La plante exhale une odeur forte et vireuse.

Les botanistes connaissent une douzaine d'espèces de tabac : mais on n'en cultive que trois.

AUTRE DESCRIPTION BOTANIQUE DU TABAC. — Le tabac a une racine fibreuse, rameuse, blanche, et d'un goût fort âcre. Sa tige qui s'élève jusqu'à la hauteur de cinq ou six pieds, est cylindrique, assez forte, grosse comme le pouce, légèrement velue et pleine de moëlle. Elle se divise en un grand nombre de rameaux garnis de feuilles amples, alternes, ovales lancéolées, ayant environ dix pouces de longueur, sur trois et demi de largeur. Le sommet de ces feuilles est aigu; leurs bords sont légèrement ondés, leur surface velue et à nervures très apparentes; leur couleur un peu jaunâtre ou d'un vert pâle. Elles teignent la salive, ont une saveur âcre, et sont glutineuses au toucher; leur base embrasse la tige, et se trouve partagée en deux lobes ayant forme d'oreillettes.

FLEURS DU TABAC. — Les fleurs, d'une couleur purpurine ou ferrugineuse, présentent une assez belle panicule à l'extrémité des rameaux ; leur calice est d'une seule pièce, légèrement velu et découpé en cinq segments aigus : la corolle a un tube deux fois plus long que le calice, et un limbe plane, ouvert en godet, et à

cinq divisions. Les étamines, au nombre de cinq, offrent une particularité qui a été observée par Desfontaines. Elles s'approchent ensemble du stigmate pour le féconder, et forment alors comme une couronne autour de cet organe, dont elles s'éloignent après la fécondation.

FRUIT DU TABAC.—A ces fleurs succèdent des fruits oblongs, membraneux et à deux loges, contenant un grand nombre de semences très fines qui fournissent de l'huile. Cette plante s'est tellement naturalisée en Europe qu'elle y croît aujourd'hui sans soins et sans culture.

ÉPOQUE DE LA FLORAISON. — Le tabac fleurit en juillet et en août, et supporte quelquefois les hivers modérés : cependant il est ordinairement annuel dans nos climats : mais au Brésil, dit Bomare, il fleurit continuellement, et vit dix à douze ans. Sa graine, ajoute ce naturaliste, conserve la faculté de germer pendant le même nombre d'années, et ses feuilles se maintiennent avec toute leur force près de cinq ans.

ESPÈCES DE TABAC. — Outre le tabac qu'on appelle *nicotiane* ou *tabac à larges feuilles* , il y a une autre espèce à *feuilles étroites,* mais qui n'est. à proprement

parler, qu'une variété. Elle porte le nom de *tabac de Virginie*, de *pétun des amazones*. La *nicotiane rustique* est cultivée et naturalisée en Europe, elle a une feuille ronde ou oblongue et pétiolée; on la nomme vulgairement petite *nicotiane*, tabac femelle, *tabac du Mexique*, ou faux tabac.

PAYS OU ON CULTIVE LE TABAC. — Cette plante, qui n'était autrefois qu'une simple production sauvage d'un petit canton de l'Amérique, se répandit en peu de temps dans un très grand nombre de climats différents. Les lieux les plus renommés où elle croît et où on la cultive aujourd'hui sont Vérine, le Brésil, Bornéo, la Virginie, le Maryland, le Mexique, l'Italie, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre et les pays de l'Orient. Avant la révolution les provinces de France qui produisaient le meilleur tabac étaient la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace, le Dauphiné, le Languedoc, le Béarn.

MANIÈRE DE CULTIVER LE TABAC. — Dans les divers pays où on cultive le tabac, on suit des méthodes différentes qu'exigent la variété des sites et des climats, et souvent, la nature du terrain. Quoique ces méthodes se rapprochent dans les points essentiels, chacune d'elles présente quelques détails qui lui sont particuliers. La plus grande partie du tabac qui se consomme en Europe nous vient des États-Unis d'Amérique, qui est le pays naturel de cette plante, et d'où elle s'est répandue dans le reste du globe. Il est donc convenable de faire connaître d'abord comment elle est cultivée et préparée dans

cette partie du monde qui en exporte le plus, c'est-à-dire dans la *Virginie* et le *Maryland*.

En Virginie, dit M. Miller, on sème le tabac sur couche et sous châssis. Ce semis se fait au printemps, plus tôt ou plus tard, selon que cette saison est plus ou moins hâtive. On l'élève aussi en pleine terre, amendée et bien ameublée ; mais alors on a soin de le couvrir à la moindre apparence de froid. Cette plante aime un sol chaud, doux, fertile et mêlé de sable, dans un terrain vierge et humide elle croît avec beaucoup de force.

TRANSPLANTATION DU TABAC. — Le plan élevé, soit sur couche, soit en pleine terre, est en état d'être mis à demeure lorsque la quatrième feuille est développée et que la cinquième commence à se former : on profite pour cette opération de la première pluie. Le terrain destiné à transplanter le tabac est préparé en monticules comme une houblonnière : il doit avoir été labouré à la charrue, ou, ce qui est plus avantageux, à la bèche, et rendu aussi meuble et doux que possible. S'il est exposé au midi, en pente douce ou dans un champ garanti des vents du nord et du nord-est, le succès de la plantation est plus assuré.

ÉMONDAGE DU TABAC. — Un mois après que les jeunes tabacs ont été transplantés ils acquièrent la hauteur d'un pied au plus. S'ils poussent trop vîte par le haut, on les étête afin de mieux fournir leurs feuilles de sucs. On les dépouille en même temps et pour la même raison, des feuilles qui sont trop près de la terre, en ne laissant

sur la tige que huit à douze feuilles. On a soin de sarcler souvent le terrain planté, et d'arracher tous les jets qui poussent de la tige ou du pied.

Trois mois environ, après la plantation, les plantes ont acquis toute leur croissance, elles ont alors quatre à cinq pieds de hauteur, et souvent davantage. On les étête de nouveau; bientôt après, les feuilles d'un vert pâle, jaunâtre, deviennent d'un vert foncé mêlé de petites taches jaunes sur les nervures; elles se rident, et commencent à devenir plus rudes au toucher. On connaît à ces signes *que le tabac est mûr.*

COUPE DU TABAC. — On coupe les plantes, à quelques doigts de terre, à mesure qu'elles mûrissent, et on les laisse renversées sur le sol tout le reste du jour, ce qui fait faner les feuilles. Le soir, on les met en tas pour qu'elles ressuent pendant la nuit. Si elles sont très abondantes en sucs, on les expose de nouveau au soleil, le jour suivant, afin de mieux faire mûrir et épaissir ces sucs, et ensuite on les porte sous des hangars construits de manière que l'air puisse y entrer de tous côtés, mais non la pluie. On les y suspend, chacune séparément, et on les laisse sécher pendant quatre à cinq semaines. Si la saison est froide, on se sert du feu pour cette dessiccation. Le tabac Maryland, destiné pour la pipe, est presque entièrement séché par le moyen du feu.

TRIAGE DU TABAC. — Après leur entier dessèchement, les plantes sont retirées des hangars par un temps humide; car si on les déplaçait dans un temps sec, elles

tomberaient en poussière. On les étend sur des claies en monceaux, on les couvre et on les laisse pour une semaine ou deux, selon leur qualité et selon la saison. On a soin de les visiter souvent pour examiner le degré de leur chaleur, et pour ouvrir et retourner les monceaux, afin d'empêcher qu'aucune partie ne s'échauffe trop, car cette fermentation pourrait aller jusqu'à l'inflammation, et d'ailleurs une trop forte effervessence détruirait la qualité du suc, et pourait pourrir le tabac. C'est la partie la plus difficile de la préparation, elle n'admet point de règle générale, et dépend uniquement de l'expérience et de l'habitude. Un nègre exercé à cette manipulation, en poussant sa main dans un monceau de tabac, distinguera le degré convenable de chaleur cent fois mieux que ne ferait un physicien, avec son thermomètre. Lorsque la fermentation est complètement achevée, l'on dépouille les feuilles de leur tige, séparant les feuilles du sommet de celles d'en bas, en deux ou trois classes. Ces feuilles étant entièrement séchées de nouveau, on les réunit au nombre de dix ou douze liées ensemble. Ces petites bottes s'appellent *Manoques*, et on les met par couches régulières, dans les barils ou boucauts, posant par dessus, à plusieurs reprises, à mesure qu'on les remplit, une planche ronde comprimée avec un levier qui fait l'effet d'un poids de trois ou quatre mille kilos. Ce mode d'emballage, très compact, est un des points les plus essentiels pour la bonne conservation du tabac. Quelquefois le plus fin tabac est envoyé en

forme de *carrottes*, alors les feuilles sont dépouillées de leurs grosses fibres.

Le tabac ainsi préparé, est porté au marché ; mais avant d'être vendu, il subit l'examen des officiers publics institués pour cela, et nommés *inspecteurs du tabac*, qui en déterminent la qualité.

DIVERSES OPÉRATIONS POUR LA PRÉPARATION DU TABAC DANS LES MANUFACTURES DE FRANCE. — La première est l'*époulardage*, qui consiste à séparer les feuilles pressées par poignées ou *manoques* et à les trier ; ce premier travail, confié aux femmes, n'a pour inconvénient qu'un peu de poussière irritante. La deuxième opération est le *mouillage* : pour assoupir les feuilles de nicotiane et les préserver de la moisissure, on les humecte d'eau froide et ordinairement salée. Vient en troisième lieu l'*écôtage*, par lequel on monde le tabac de ses *côtons* ou nervures principales. Après l'écôtage, les feuilles de nicotiane reçoivent trois destinations différentes : les plus belles feuilles se roulent en cigarres ; d'autres sont pour la poudre à priser ; d'autres devant servir au *scaferlati*, sont hachées au moyen d'une machine ingénieuse, sorte de couteau à coulisse que la vapeur fait mouvoir ; ensuite, ce tabac haché des fumeurs est soigueusement desséché et comme torrifié sur des cylindres creux dans lesquels circule la vapeur et dont la temporature s'élève jusqu'à 90 deg. cent.

La nicotiane destinée à être mise en poudre est la seule qui subisse la *fermentation*, autre opération à la-

quelle le tabac prisé doit son montant et ses qualités les plus agaçantes. Pour cette dernière cérémonie, des tabacs de plusieurs espèces et de diverses contrées sont entassés pêle-mêle comme des meules de foin, mais dans des lieux fermés; et il se développe bientôt dans ces matières pressées, et à principes réagissants les uns sur les autres, une température dépassant quelquefois 80 deg., et qui pourrait aller jusqu'à l'incendie si la surveillance n'était pas attentive. Le tabac une fois moulu, on le fait de nouveau fermenter dans des caisses boisées, espèces de cellules hermétiquement closes et d'une capacité telle, qu'il en est où l'on entasse jusqu'à 300 mille kil. de cette poudre. Une fois que la fermentation a cessé, on le retire de ces cases pour le livrer au commerce.

HISTOIRE COMMERCIALE DU TABAC. — Les rois de France et en général tous les princes d'occident, se montrèrent très tolérants envers la nicotiane. Au lieu de proscrire cette plante, ils encouragèrent sa propagation, et la France surtout en produisit bientôt une grande quantité. Le gouvernement voyant enfin que le nombre des consommateurs augmentait de jour en jour, jugea qu'il était temps de prélever un impôt sur cet objet de luxe.

En 1621, la *nicotiane*, *petun* ou *tabac*, (car cette plante avait alors ces trois dénominations), attira l'attention du fisc, qui classa le tabac en feuilles et en poudre parmi les *articles de consommation*, et fixa le tarif de quarante sous par quintal.

En 1632, ce droit fut porté à sept francs par quintal.

En 1664 le tarif fut augmenté considérablement : on imposa treize francs par quintal pour le tabac de Varines, du Brésil et autres pays étrangers.

Quatre francs pour celui de Saint-Christophe et autres colonies françaises de l'Amérique.

En 1674, on établit la première ferme pour le privilége exclusif de la vente et de la distribution du tabac. Le gouvernement s'en réserva le monopole. Le prix du tabac des îles et du royaume fut fixé à vingt sous en gros et vingt-cinq sous en détail. Les tabacs étrangers, cinquante sous la livre.

En 1681, la permission d'importer fut accordée seulement à certains ports, et réservée au commerce, qui devait préalablement payer les droits et vendre au fermier de l'État.

En 1697 le tabac fut distrait de la ferme générale ; la vente et le débit furent cédés à un riche négociant moyennant 150,000 francs ; il devait en outre payer à la ferme genérale 100,000 fr. pour l'indemniser.

Le tabac, qu'on avait d'abord regardé comme une dangereuse superfluité, était déjà devenu un objet de nécessité secondaire avant la mort de Louis XIV. En 1714 on trouva de nombreux enchérisseurs pour le bail de la nicotiane. Le prix de la ferme passé pour six ans, fut porté à 2 millions de francs, avec augmentation de 200,000 fr. pour les quatre dernières années.

En 1718, la compagnie d'Occident se chargea du bail général du tabac sur le pied de 1,020,000 fr. par année, sous la condition, en outre, de tirer de nos colonies le tabac à fumer et à râper, et d'en favoriser la culture. En même temps, le prix du tabac de première qualité fut fixé à quarante sous en gros et cinquante sous en détail; les autres qualités à proportion.

En 1719, la vente exclusive fut convertie en droits d'entrée considérables sur les tabacs de l'étranger, moindres sur ceux de nos colonies, et la culture et la plantation en furent interdites dans tout le royaume. Ces dispositions furent modifiées en 1720; mais les révolutions financières de 1721 firent rétablir la vente exclusive en faveur d'un fermier, qui s'engagea simplement à donner la préférence aux tabacs des colonies. Le prix du bail pour neuf années fut fixé à

1,500,000 fr. pour la première année,
1,800,000 fr. pour la seconde,
2,000,000 fr. pour la troisième,
3,000,000 fr. pour les six autres.

En outre, 100,000 fr. qu'on devait payer à la ferme générale en compensation de ses droits.

Le nouveau fermier s'était engagé seulement à donner la préférence aux tabacs de nos colonies; mais cette obligation étant simplement morale, il cessa d'acheter ce tabac qu'il payait plus cher que celui des colonies étran-

gères. La culture du pétun fut alors négligée par nos colons et ne tarda pas à se perdre.

En 1723, la Compagnie des Indes fut subrogée à ce fermier, moyennant une avance considérable de fonds faite à Louis XV. On avait fixé le prix du tabac à cinquante sous la livre en gros, et trois francs en détail.

En 1730, les fermiers généraux, qui voyaient que l'impôt sur le tabac devenait de plus en plus productif, en acquirent la vente exclusive au prix de

7,500,000 fr. les quatre premières années,
8,000,000 fr. pour les suivantes.

La ferme générale conserva le monopole jusqu'à la révolution.

En 1789, le prix du tabac était de trois francs six sous la livre en *rôles* ou *carrottes*, et de trois francs douze sous râpé. Les débitants le vendaient quatre francs la livre.

Avant la révolution, tout le royaume était assujetti à l'impôt du tabac, excepté la Flandre, l'Artois, le Hainaut, le Cambrésis, la Franche-Comté, l'Alsace, le pays de Gex, Bayonne et son territoire, et quelques parties du Messin.

La consommation moyenne de la partie soumise au monopole était évaluée par M. Necker à 5/8 ou 3/4 de livre, poids de marc. Le déchet de l'achat à la fabrication était estimé à 28 pour 100, et de la fabrication à la vente à 9 1/2 pour 100. Le bail rendait à l'État 30,500,000 livres tournois environ,

La vente générale en 1789 était :

Tabac râpé.	8,514,082 livres.
Tabac ficelé.	4,520,501 livres.
Tabac à fumer.	2,218,005 livres.

Ou 7,366,750 kilos, sur environ 22 millions d'habitants.

La ferme générale gagnait annuellement sur la vente du tabac 3,502,214 livres tournois.

La régie et la ferme générale furent abolies en 1791 comme tous les autres abus de l'ancien régime ; le privilége de vente à prix fixe fut remplacé par la liberté uniforme de fabrication, de vente et de culture dans tout le territoire français. Le droit à l'importation du tabac étranger fut fixé à 25 francs par cent livres poids de marc (et seulement de 3/4 de ce droit par navires français). Ce droit fut baissé à douze livres en 1792, rétabli à vingt-cinq livres en germinal an v ; il fut élevé en brumaire an VII à soixante-six francs par 100 kilos (seulement quarante-quatre francs par navires français) ; il fut alors établi en outre un droit de fabrication de quarante centimes par kilo de tabac râpé ou en carrotte, et de vingt-cinq centimes sur le tabac en *rôles* ou à fumer. Sous ce régime, le revenu du tabac ne produisit en l'an XI que 1,129,708 fr. 25 c.

De nouvelles dispositions furent jugées nécessaires, et la loi du 29 floréal an X, en maintenant le droit d'entrée tel qu'il était, fixa à 40 cent. le droit de fabrication pour toutes les espèces et qualités.

La régie de l'enregistrement, chargée de la perception de l'impôt sur le tabac, la conserva jusqu'au 24 février 1804.

A partir de 1804, la perception du droit fut attribuée à l'administration des droits réunis, et opérée au moyen d'exercice chez les fabricants et débitants. Le produit moyen annuel du revenu sur le tabac, jusqu'au premier avril 1806, fut de 12,000,000 de fr. Le décret du 28 février (1806) doubla le droit de douane qui était de 160 fr. pour les tabacs étrangers, de 88 fr. par navires français. Du 1er mai de cette année jusqu'au 1er juillet 1811, le produit moyen annuel de l'impôt fut de 16,000,000 de fr.

En vertu d'un décret impérial du 29 décembre 1810, la fabrication et la vente exclusive des tabacs fut attribuée à une régie. Le bénéfice de cette exploitation représente l'impôt, et on trouve, d'après les documents officiels, que le produit net ou bénéfice réel a été, du 1er juillet 1811 au 31 décembre 1815, de 125,479,145 f.

Les années qui ont succédé à cette époque de guerre, de trouble et d'invasion, ont amené un développement régulier de la consommation.

Le tabac nécessaire à la régie pour améliorer sa fabrication et compléter les besoins de la consommation est acheté par elle, à l'étranger, et choisi dans les qualités qui lui conviennent le mieux, principalement dans celles des établissements d'Amérique, sans exclure pourtant les autres. Le tabac vendu à la régie est, avant de passer

dans ses mains, soumis au régime de la douane, suivant le tarif ordinaire.

Le privilége exclusif de fabrication pour le compte de l'Etat, soit au moyen d'une régie, soit au moyen d'une ferme, est établi en Autriche, en Bohême, en Lombardie, dans la Sardaigne, en Toscane, à Rome, à Naples, en Espagne.

La fabrication est libre, avec des droits d'importation plus ou moins modérés, dans l'union des douanes prussiennes, en Belgique, dans le royaume des Pays-Bas, en Hongrie, la culture y est aussi permise et autorisée par le gouvernement.

Dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, la culture est prohibée; le tabac en feuilles, réduit d'abord de quatre à cinq schillings la livre, a été abaissé à trois schillings (3 fr. 75 c.), depuis le 15 juillet 1825. La consommation, qui ne dépassait pas 6 millions de kilogrammes, s'est graduellement élevée, et en 1836, on l'a évaluée à 15 millions de kilos. Le revenu net a été de 85,621,865 fr. A ce revenu moyen, qui comprend le droit sur les cigarres et le tabac fabriqué, il faut joindre le coût des licences délivrées tant aux fabricants qu'aux débitants.

IMPOBTATION DE TABACS ÉTRANGERS. — Dans une récolte ordinaire, la Virginie, qui est le centre de la production principale, peut donner 50 à 55 boucauts, ou 600 kilog. net.

Les pays de l'ouest (Etats-Unis) Kentucky, Temessée, Missouri, 50 à 60,000 boucauts, ou 500 kilog.

Le Maryland 35 à 40,000 boucauts, ou 375 kilog.

C'est à dire dans son plus grand développement 155,000 boucauts, ou 78 millions de kilog.

En 1857, la production du tabac en France s'élevait déjà à 14,145,791 kilog.

Le tabac en feuilles. — Le tabac étranger, en feuilles, ne peut être introduit en France, à moins qu'il ne doive être livré à la régie, et qu'il n'ait été préalablement acheté par elle. Il ne paie point de droit de douane, s'il arrive par navire français des pays hors d'Europe. Les droits sont de 5 francs par 100 kilog. venant d'Europe et des entrepôts par navires français, et de 10 francs, par navire étranger et par terre. Le transit en est permis.

Le tabac fabriqué à l'étranger est prohibé et exclu même du transit. Cependant, pour satisfaire aux exigences des consommateurs, la régie se pourvoit de cigarres de la Havane, et en approvisionne ses débits à des prix très variés. La loi du 2 juillet 1836 a continué la faculté accordée par celle du 7 juin 1820, d'importer à titre de provision de tabac de santé ou d'habitude, et en quantité limitée de manière à ne pas en faire un objet de commerce, des cigarres de la Havane ou des Indes, que l'on peut acquérir à raison de 90 fr., le mille en nombre, du poids de 2 kilog. et demi au plus.

Consommation de 1811 a 1845. — On a calculé que depuis 1811, époque où fut instituée la régie actuelle, il s'est vendu en France, sans même tenir

compte de la contrebande, pour près de 2 milliards de tabac, sur laquelle somme l'Etat a encaissé environ 1,500 millions, ou les trois quarts, de bénéfices nets. Aujourd'hui il s'en consomme annuellement pour près de 120 millions de francs dans tout le royaume, ou plus de 16 millions de kilogrammes (500 grammes ou une livre par personne), dont les deux cinquièmes en poudre à priser, et les trois cinquièmes en feuilles à fumer ou en cigarres. Près de 9,000 hectares de terre sont employés à sa culture dans les six départements où le gouvernement la centralise, et l'on affirme que la seule fabrication des pipes vulgaires occupe en France plus de 12,000 bras que réclamerait la charrue.

Dix manufactures établies dans les dix villes de Paris, Lyon, Strasbourg, Marseille, le Havre, Lille, Toulouse, Tonneins, Bordeaux et Morlaix, font subir au tabac les préparations qu'il exige. La seule manufacture de Paris occupe 1,500 personnes, parmi lesquelles les femmes sont en notable majorité. Toutes ces manufactures, néanmoins, n'exécutent pas les mêmes travaux ; il en est où l'on ne s'occupe que du tabac à fumer et de la confection des cigarres. La fabrication du tabac à fumer et à priser, nécessite jusqu'à sept opérations successives employant dix-huit mois de travail, sans compter quinze mois de culture pour la plante.

DE LA CONTREBANDE. — La régie est par la nature de ses institutions tout à fait contraire au développement du tabac. Si cette branche d'industrie n'était pas sou-

mise aux règlements les plus sévères, on priserait et on fumerait dans toutes les classes de la société. Le pauvre comme le riche trouveraient des consolations, des distractions agréables dans la tabatière ou dans la pipe.

Mais le fisc sera toujours impitoyable ; le gouvernement tire de trop grands profits du monopole du tabac pour donner la moindre liberté à ce genre de commerce, qui deviendrait en peu de temps beaucoup plus étendu.

Cependant, en dépit de la surveillance des douaniers et du zèle de la régie, les contrebandiers parviennent à importer de petites quantités de tabac étranger. On vend en cachette du tabac d'*Espagne*, de la *Princesse*, du *Régent*, du faux Maryland, du tabac *Ferdinand VII*; mais ce tabac est réservé à l'aristocratie des priseurs et des fumeurs, qui l'achètent fort cher.

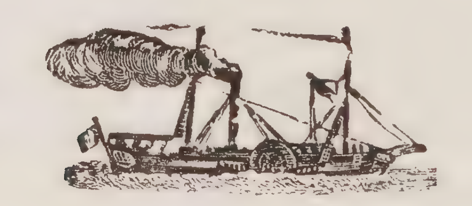
Il nous serait facile de donner de plus amples détails sur le commerce du tabac; mais ce genre de documents, trop aride pour la plupart de nos lecteurs, ne pourrait être d'ailleurs d'une grande utilité. Les personnes qui voudront étudier cette partie du budget trouveront une statistique exacte dans les registres de l'administration générale des tabacs.

Nous avons cru pourtant que nous devions faire un abrégé de l'histoire commerciale de cette plante, qui joue aujourd'hui un si grand rôle dans notre civilisation moderne. Nous avons ainsi tracé la voie aux investigateurs qui voudront pousser plus loin leurs recherches ; notre courte statistique leur servira de point de départ.

Tabac a chiquer. — On lui donne aussi le nom de *tabac bilon ou tordu* : on se sert pour sa fabrication de feuilles qui ont longtemps fermenté ; on y mêle une certaine quantité de mélasse ou de suc de pruneaux.

On vend le tabac à chiquer par pelotes faites avec des feuilles ajoutées les unes aux autres et liées fortement par la fermentation et les ingrédients qu'on emploie.

figues du brésil. — On a donné le nom de *Figues du Brésil* à de petits chicotins de tabac qu'on soumet à une forte pression. Ces figues ne sont bonnes que pour chiquer ; leur saveur est forte, âcre, enivrante ; les marins qui font les voyages au long cours s'en servent pour se préserver du scorbut. Pour un Européen qui n'aurait pas subi le baptême du tropique, le remède serait pire que le mal.



ENNEMIS DU TABAC.



Si les nombreux détails que nous avons trouvés sur les premiers triomphes du tabac ne nous avaient pas paru trop longs et inutiles, nous aurions pu facilement décrire en style pompeux l'apothéose de cette plante divine. Les peuples de l'Europe l'accueillirent avec enthousiasme, avec amour, avec frénésie. Cependant l'usage ne se répandit pas paisiblement et sans contestations ; il rencontra une foule d'adversaires dans des écrivains plus ou moins célèbres, et dans des gouvernements acharnés à le proscrire. Plusieurs rois se liguèrent contre lui, et en défendirent l'usage sous les peines les plus sévères.

A la tête des ennemis jurés du tabac, figure Jacques 1er, roi d'Angleterre et primitivement roi d'Ecosse, sous le nom de Jacques VI. Ce prince, d'une humeur très pacifique, et livré à la funeste influence de Buckingham, son favori, possédait dit-on, une grande instruction, et aimait beaucoup à discuter, ce qui lui fit donner

par ses flatteurs, le surnom de *Salomon de l'Angleterre.* Ce pauvre roi prit la chose au sérieux, et se mit à tourmenter l'Apocalypse dont il ne découvrit pas le sens ; il n'en était pas capable, ni moi non plus.

Pour se remettre de la terreur panique causée par la *conspiration des poudres* qui faillit le faire périr avec le parlement tout entier, il employa ses loisirs royaux à composer une virulente diatribe contre le tabac, dont l'usage était devenu très commun un Angleterre, depuis l'importation de cette plante par sir Walter Raleigh, sous le règne d'Elisabeth. La satire de Jacques 1er est écrite sous l'inspiration de la colère et de l'intolérance ; elle fit peu de sensation, et les priseurs et les fumeurs n'en continuèrent pas moins à se livrer à leur plaisir favori. L'antipathie du roi Jacques contre le tabac porta malheur à ce prince. Son fils Charles 1er mourut sur l'échafaud, et son nom est en exécration chez les priseurs, les fumeurs, et même chez les marins, fanatiques partisans de la *chique.*

LE SULTAN AMURAT IV. — L'empereur des Turcs, Amurat IV, jeune débauché qui, au mépris des préceptes du Coran, permit l'usage du vin, et fut lui-même un ivrogne renommé, frappa le tabac de proscription. Il avait fait, dit-on, de vains efforts pour s'habituer à fumer, il ne voulut pas avoir un démenti en face de ses courtisans, et pour sauver son amour-propre, il porta les peines les plus sévères contre les priseurs et les fumeurs. Les délinquants recevaient cinquante coups de

bâton sur la plante des pieds comme premier avertissement, et en cas de récidive, on leur coupait le nez.

Barbare sultan ! impitoyable tyran! couper le nez d'un pauvre priseur, parce qu'il avait la passion de loger dans ses narines du tabac réduit en poudre !

Le ciel punit Amurat IV de cet acte de despotisme ; il abrégea ses jours, car le jeune sultan après s'être emparé de Bagdad sur les Persans, mourut subitement à l'âge de 31 ans.

LE SHAH SOPHI DE PERSE. — Le grand Sophi, souverain des Persans qui avait la fatuité de s'appeler pompeusement, le *centre du monde*, se montra aussi ennemi acharné du tabac. Non moins cruel que son collègue le sultan Amurat IV, il infligea les plus grands châtiments aux fumeurs et aux priseurs.

Ainsi tout homme qui était surpris une pipe ou un cigarre à la bouche, avait la lèvre supérieure coupée, et était ainsi réduit à faire pendant toute sa vie une fort laide grimace.

Tous les nez convaincus d'avoir humé une prise de tabac, pour se procurer une innocente titillation, un chatouillement inoffensif, tombaient sous la hache du bourreau.

Pour l'honneur des populations chrétiennes, ces atrocités se commettaient en Orient et chez les mahométans. Les rois d'Occident se montrèrent beaucoup plus tolérants, et si quelques-uns proscrivirent le tabac, ils n'eu-

rent jamais recours aux supplices pour effrayer les priseurs et les fumeurs.

LE TZAR DE RUSSIE, PERSÉCUTEUR DES FUMEURS. — Michel Fédérowith, empereur de Russie, qui fonda la maison de Romanov, en 1613, rendit d'importants services à son peuple, surtout en faisant brûler tous les titres de noblesse, voulant qu'à l'avenir les distinctions ne fussent accordées qu'à la vertu. Mais ce prince protecteur des priviléges nationaux, se montra toujours ennemi des fumeurs, parce que, dit-on, il ne put s'habituer à la pipe. Il cherchait un prétexte plausible pour donner essor à son antipathie, lorqu'un accident désastreux vint tout à coup en aide à sa vieille rancuue.

Dans les premières années du XVIIe siècle, le tabac avait déjà étendu son empire en Europe, en Asie, en Afrique ; on fumait du nord au midi, de l'orient à l'occident. Le tabac fut surtout accueilli favorablement par les peuples septentrionaux, qui trouvèrent dans la fumée la pipe un puissant préservatif contre les brouillards et la rigueur du climat.

En Russie, le nombre des fumeurs s'accrut si rapidement, que l'autorité fut alarmée des envahissements du tabac. Mais on n'osa pas d'abord le proscrire; on se contenta de classer les fumeurs dans la catégorie des suspects.

Sous le règne de Michel Fédérowith, la passion de fumer était si grande, que les dames moscovites s'en mêlèrent, et se mirent à fumer dans d'élégantes et lou-

gues pipes, qu'elles ornaient de tous les agréments et de tout le luxe de la coquetterie la plus recherchée. Cette passion fut poussée au point que les grands seigneurs et les bourgeois s'endormaient la pipe à la bouche. Cette imprudence porta un coup funeste au tabac. En effet, un infortuné fumeur ayant laissé tomber sa pipe en s'endormant, elle communiqua le feu à quelques meubles, la maison et le fumeur devinrent la proie des flammes; et l'incendie se propogea avec tant de fureur, que plusieurs quartiers furent entièrement consumés.



L'empereur irrité de ce désastre, profita de cette occasion pour frapper le tabac d'interdiction. Un ukase annonça à tous les Moscovites, que tout homme convaincu d'avoir fumé receverait, sur la plante des pieds, 60 coups de bâton. Que tout priseur aurait le nez coupé.

Cette terrible menace eut son effet immédiat; on ne fuma plus, on ne prisa plus de quelques années. Mais à l'avénement de Pierre-le-Grand, on reprit les pipes, et

l'histoire moscovite ne fait plus mention d'incendies occasionnés par les fumeurs.

Il n'est rien de parfait ici bas, et les meilleurs choses ont leur mauvais côté. Le tabac, de même qu'il trouva des apologistes enthousiastes, eut aussi des détracteurs. Les facultés de médecine de Paris et de Montpellier tonnèrent contre la *nicotiane*, et la dénoncèrent à l'opinion publique, comme un poison des plus violents. Plusieurs docteurs, attardés dans l'étroit sentier de la routine, écrivirent aussi contre le tabac; et nous avons trouvé des milliers de brochures plus virulentes les unes que les autres, hérissées de citations et d'arguments ridicules.

Un médecin italien nommé Pauli, se fait surtout remarquer par l'outrecuidance de ses opinions burlesques. Rien ne lui coûte pour calomnier le tabac, dont il est l'adversaire acharné. Il professe principalement une horreur insurmontable contre la pipe, et la haine de la fumée l'aveugle au point de dire qu'il a vu le crâne d'un fumeur, que la fumée du tabac avait rendu tout noir. De pareilles absurdités ne méritent pas l'honneur d'une sérieuse réfutation.

Un praticien nommé Borry, qui s'affuble, probablement à tort, du titre de docteur, mérite aussi par l'excentricité de ses diatribes d'être classé parmi les ennemis du tabac. Ce soi-disant docteur, dans une lettre qu'il écrit à un de ses amis nommé Bartholin, assure avoir connu un priseur dont la nicotiane avait tellement dessé-

ché le cerveau, qu'en faisant l'autopsie, on n'y trouva plus qu'un grumeau noir, composé de membranes.

Nous ignorons si le chirurgien Borry avait le cerveau humide ou desséché; mais tout nous porte à croire que sa boîte crânière était vide de raison et de science.

La guerre devint acharnée, elle a été longue puisqu'elle dure encore.

Un certain Levus composa une thèse contre le tabac à priser et le tabac à fumer, intitulée :

Non ergo alicui bono tabaco-capnia per os et nares.

Le célèbre Fagon, médecin de Louis XIV, écrivit aussi contre le tabac une longue thèse.

En 1699, il s'éleva une querelle des plus violentes entre les médecins français au sujet du tabac. Les zélés admirateurs des prodigieux effets de la nicotiane, suivant les errements de leurs devanciers, lui attribuaient beaucoup plus de vertus qu'elle n'en a réellement. Le camp opposé la proscrivait d'une manière absolue, et disait hautement que c'était un poison qui usait rapidement les nez les plus coriaces et les poitrines les plus fortes. Fagon, médecin de Sa Majesté Louis XIV, était leur porte-étendard. Ce célèbre docteur, despote dans ses opinions comme dans sa manière de soigner ses malades, ne voulut entendre aucune raison, et publia plusieurs mémoires dans le but de détourner les gens de robe de priser, les soldats et les marins de fumer. Ces diatribes ne produisirent pas l'effet que l'orgueilleux médecin en avait attendu, on prisa et on fuma de plus belle; Fagon

put dire avec autant de raison que saint Jean-Baptiste : *Vox clamantis in deserto :* je suis la voix de celui qui crie dans le désert.

Cependant il ne se tint pas pour battu ; il revint à la charge, et publia une thèse intitulée :
Ergo ex tabaci usu vita brevior... Donc par l'usage du tabac la vie est plus courte.

Cette thèse trouva quelques admirateurs parmi les praticiens de la cour; mais les personnes sages n'en firent aucun cas, et la victoire resta au tabac.

Vers le même temps un autre docteur, nommé Poirson, fit annoncer dans tout Paris qu'il soutiendrait une thèse en faveur de la nicotiane, dans la grande salle de l'Académie de médecine, et défia ses confrères à un combat à outrance de syllogismes, de dilemmes et d'épichérèmes.

Le médecin royal regarda l'annonce de cette thèse comme une injure personnelle ; il aurait bien désiré répondre lui-même au défi qu'on lui avait jeté ; mais, par un hasard des plus malencontreux, Sa Majesté se trouva ce jour-là indisposée, et Fagon ne pouvant quitter Versailles, envoya un de ses acolytes, nommé Barbin, pour tenir son lieu et place.

Il y avait affluence à l'Académie de médecine, tout ce qu'on comptait à Paris de docteurs, de chirurgiens et même d'apothicaires s'y trouva réuni.

Le champion du tabac argumenta longtemps avec une éloquence, une volubilité de paroles qui mit ses adver-

saires dans l'impossibilité de lui faire la moindre objection.

Barbin, fier de représenter en cette circonstance le médecin du roi, se leva tout à coup avec impatience, et interpella l'argumentateur d'une voix tonnante. La lutte commença : le champion du tabac résista opiniâtrement, et la victoire était indécise lorsque Barbin, qui depuis un quart-d'heure reniflait d'énormes prises de tabac, ferma sa tabatière avec grand bruit ; son antagoniste s'en aperçut et s'écria avec un accent de joie indicible :

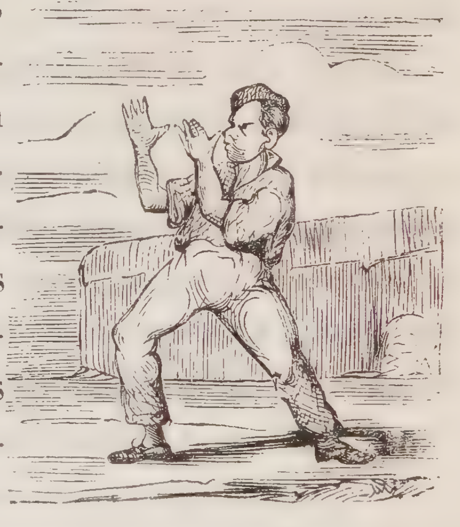
— Maître Barbin, vous argumentez contre le tabac... Vous calomniez cette plante divine et vous ne faites pas attention que vous prisez comme un gentilhomme Lorrain.

Cet à-propos du docteur Poirson souleva dans l'assemblée un tonnerre d'applaudissements ; on se moqua de Barbin, on fit mille plaisanteries sur sa tabatière, qu'il avait eu l'imprudence de montrer, et le champion du tabac eut les honneurs de la journée.

Le soir on parla beaucoup de cette aventure au souper de Louis XIV, qui railla son médecin Fagon. Inutile de dire que le docteur en chef fit congédier le lendemain son maladroit acolyte.

Qu'en dites-vous, docteur Boussiron ? et vous, suppôts entêtés de la docte cabale ? Ce triomphe du tabac n'est-il pas accablant pour la mémoire de vos devanciers et pour vous-même ? Nous pourrions, à l'exemple de Poirson, vous dire : *Vous prisez et vous fumez*, docteur Bous-

siron ; vous calomniez votre bienfaiteur ! Mais il est un moyen que nous préférons aux arguments, c'est de placer sous vos yeux (le dessin se prêtant à ce genre de raisonnement) : le geste significatif que nous fit un des nombreux ouvriers de la régie, auquel nous demandions son opinion sur votre brochure.



FUMEURS ET PRISEURS EXCOMMUNIÉS. — L'envahissement du tabac fut prompt, rapide et universel ; du temps même de Nicot, qui l'importa en France ; les cardinaux de Sainte-Croix et Nicolas Ternabu qui en dotèrent l'Italie, tout le monde fumait et prisait en Europe. On fumait jusque dans les églises.

Le pape Urbain VIII, qui avait vu avec déplaisir l'usage de la nicotiane se répandre dans les états romains, anathématisa cette plante, ceux qui en savouraient la fumée et en humaient la poudre avec délices.

Par une bulle datée de l'année 1604, ce souverain pontife excommunia toutes les personnes qui fumeraient dans les églises, disant que c'était un indigne sacrilége. Les foudres du Vatican effrayèrent d'abord les fumeurs timides, mais comme la nature humaine se sent toujours entraînée vers le fruit défendu, la pipe reprit bientôt son empire, et les marchands de tabatières firent fortune.

Les évêques, à l'imitation du saint pontife, voulurent aussi proscrire le tabac dans leurs diocèses. Des moines fanatiques prêchaient publiquement contre la nicotiane et en parlaient comme d'une herbe envoyée par le démon pour ensorceler les fidèles. Le peuple se laissait effrayer par ces prédications et n'osa, pendant quelque temps, fumer ni priser. Mais la noblesse et le clergé ne jugeant pas à propos de sacrifier à des craintes puériles, un plaisir d'autant plus vif qu'il avait l'attrait de la nouveauté, continuèrent à se livrer à leur passion pour le tabac.

Les évêques s'armèrent de leur puissance spirituelle et eurent recours à l'intolérance, comme le moyen le plus sûr pour arriver à leurs fins.

Don Bartholomé de la Camara, évêque de la Grande-Canarie, adressa, en 1629, à son clergé et aux fidèles de son diocèse, un long mandement écrit sous l'inspiration d'un zèle peu apostolique.

Dans ce mandement il défendait aux prêtres de priser avant de dire la messe, ni deux heures après.

Nous n'avons rien à dire contre cette défense, parce qu'un évêque est libre d'exercer la discipline ecclésiastique, comme il le veut et comme il l'entend.

Dans ce même mandement, il défend au clergé et aux paroissiens de priser dans les églises, sous peine d'excommunication majeure, et de mille maravedis d'amende.

Nous en demandons pardon à monseigneur Bartholomé de la Camara, évêque de la Grande-Canarie ; mais

nous ne pouvons nous empêcher de nous récrier contre l'énormité de cette peine appliquée à des peccadilles: Car, soit dit entre nous, l'église n'a pas le droit de vous rejeter de son sein, parce qu'on aura savouré le plaisir innocent d'une prise de tabac. Fort heureusement, de nos jours les évêques se montrent beaucoup plus indulgents, et ils donnent en cela une grande preuve de prudence et de sagesse ; ils auraient trop à faire s'ils voulaient excommunier tous les priseurs et fumeurs. Les presses de l'imprimerie royale ne suffiraient pas aux excommunications.



APOLOGISTES DU TABAC.

JEAN Ménandre de Brême, philosophe et médecin, a été un des plus fervents apologistes du tabac. Il fit imprimer en 1622, chez le célèbre Izaac Elzévir, un ouvrage intitulé :

« La *Tabacologie*, ou description du tabac « ou nicotiane, sous le rapport médical, chi- « rurgical et pharmaceutique, ou sa prépa- « ration et son utilité pour toutes les maladies « du corps humain, et l'indication des signes « qui peuvent en faire connaître les di- « verses espèces. »

Ce curieux ouvrage est dédié aux très illutres, très prudents et très sages consuls, et au sénat de la célèbre république de Brême.

Jean Ménandre, dans un avis au lecteur, dit qu'il a puisé ses documents aux meilleures sources, et consulté les plus habiles médecins.

Il commence par énumérer les variétés de tabac con-

nues dans l'univers. Il décrit les espèces et en donne les dessins gravés avec beaucoup de soin.

Il indique le temps de semer les graines ; le terrain qui leur convient, et fait une longue dissertation sur la préparation des feuilles. Il apprécie ensuite les effets du tabac; il raconte plusieurs cures opérées avec le secours de la nicotiane employée sous diverses formes comme remède; il examine si la fumée peut tenir lieu de nourriture, et conclut affirmativement.

Il dit avec une emphase d'enthousiaste que le tabac était autrefois en vénération chez les insulaires de l'Amérique, qui croyaient que fumer était le plaisir habituel de leurs dieux. Il s'appuie sur le témoignage de Thomas Horiot, auteur d'une curieuse description de la Virginie. Ce voyageur dit que les sauvages jetaient du tabac en poudre dans les feux sacrés; que s'ils étaient assaillis par la tempête en naviguant, ils répandaient avec profusion, cette même poudre dans l'air et dans l'eau, en faisant mille contorsions, ou poussant des cris effrayants : qu'ils portaient tous un paquet de tabac suspendu à leur cou, persuadé que c'était un préservatif contre les mauvais génies et les armes de leurs ennemis; qu'après de longues courses, ils se délassaient en fumant outre mesure, et en prisant avec une avidité insatiable.

LES SCYTHES, LES THRACES, LES BABYLONIENS ONT-ILS CONNU LE TABAC ? — Le savant Ménandre paraît avoir consulté pour la *Tabacologie,* les historiens anciens et les contemporains. Il prétend même que le tabac fut connu

des peuples de l'Orient, et s'appuyant du témoignage d'Alexandre de Tyr, d'Hérodote, il dit que les Scythes et les Thraces s'enivraient avec la fumée d'une herbe qu'ils jetaient dans le feu, que les Babyloniens se servaient de cette même herbe et en aspiraient la fumée. Ménandre assure que cette herbe n'était autre chose que le tabac. Mais tout nous porte à croire que les Orientaux employaient des plantes aromatiques qui n'ont pas le moindre rapport avec la nicotiane.

L'auteur de la *Tabacologie*, rapporte, d'après les mémoires de plusieurs voyageurs, que les prêtres indiens avant de consulter les dieux, aspiraient longtemps la fumée du tabac avec de longs tabagos; ils tombaient dans une extase fébrile, convulsive, et alors ils prédisaient l'avenir, conseillaient aux peuples d'entreprendre la la guerre ou de conclure la paix.

Les médecins indiens employaient aussi le tabac comme panacée dans le plus grand nombre des maladies.

Après avoir énuméré les maux qu'on peut soulager et même guérir à l'aide du tabac, Ménandre donne des indications pour faire un bon choix de nicotiane, et explique les divers modes de préparation.

Il parle longuement des pipes et donne les dessins de trois variétés principales :

La première, dite pipe éthiopienne, est un peu plus longue que le bras : l'angle qui sépare le tuyau du foyer est presque imperceptible : le foyer est surmonté d'un

animal grossièrement sculpté et qui a les formes d'une hyène.

La seconde, dite *pipe indienne*, est de la longueur de l'avant-bras : l'angle qui forme le point d'intersection entre le tuyau et le foyer est très prononcé ; on y remarque une figurine gracieusement sculptée.

La troisième, dite *pipe persane*, se compose d'un vase



de verre oblong par le bas et surmonté d'un tube auquel peuvent s'adapter une infinité de tuyaux. Le foyer est de telle manière que la fumée, par la force de l'aspiration, parcourt l'intérieur du vase rempli à moitié d'eau parfumée. Ce genre de pipe, très usité chez les Orientaux, est connu depuis longtemps sous le nom de narguilhé.

HYMNE SUR LE TABAC. — Le libraire-éditeur, Izaac Elzévir, imprima, à la suite de la *Tabacologie* de Ménandre un hymne au tabac, ou plutôt un poëme en deux chants; Raphaël Thonn, auteur de ce poëme, raconte longuement la merveilleuse découverte du tabac; à l'en croire, cette plante était connue lorsque le dieu Bacchus fit la conquête de l'Inde. Il dit que les Indiens, poursuivis

à outrance par ce dieu, se retranchèrent sur une coline et fumèrent pour se préparer à vendre chèrement leur vie. La fumée les enveloppa bientôt comme un nuage épais ; Bacchus suffoqué n'osait approcher et peu s'en fallut que le dieu ne prit honteusement la fuite devant quelques fumeurs armés seulement de leurs pipes. A côté de ces fables ridicules, on trouve dans le poëme de Thonn des documents curieux qui prouvent incontestablement que le tabac avait envahi le nord de l'Europe au commencement du XVIIe siècle.

Nous avons cru que cette analyse succinte du livre du médecin-philosophe Ménandre serait lue avec une certaine curiosité. La *Tabacologie* est fort rare, parce qu'on ne l'a pas réimprimée depuis 1622. Nous dirons franchement que le docteur de Leyde, dans son anthousiasme pour la nicotiane, a poussé les choses à l'extrême, et que plusieurs des faits qu'il avance sont sujets à contestation. Mais si on veut bien mettre en regard de ces histoires hypothétiques, les témoignages et les éloges d'un grand nombre de médecins et d'hommes très savants, on restera convaincu que le tabac, que nos modernes docteurs regardent comme un poison, joua un grand rôle dans la médecine jusqu'au XVIIIe siècle.

Mouard et Éverhart, contemporains de Ménandre, furent aussi les apologistes de la nicotiane. Nous avons trouvé dans la *Tabacologie* les extraits de leurs ouvrages les plus dignes d'être remarqués : aussi nous croyons parfaitement inutile d'en faire l'analyse.

Le docteur Contugi plaide la cause du tabac avec succès.—Pendant que les princes de l'Église prêchaient la croisade contre la nicotiane, cette plante se propageait dans toute l'Europe. On prisait, on fumait de Rome à Hambourg, de Lisbonne à Moscou. Des médecins célèbres annonçaient publiquement que le tabac ne nuisait ni au corps ni à l'esprit; qu'il exerçait une salutaire influence sur le physique et le moral de l'homme. Les docteurs étaient séparés en deux camps; mais les ennemis du tabac, inférieurs en nombre, luttèrent difficilement contre les préconisateurs de la tabatière, du cigarre et de la pipe. Parmi ces derniers nous devons signaler le docteur Contugi, auteur d'une thèse aussi curieuse que savante en faveur du tabac. Elle est intitulée :

Non ergo nocet cerebro tabacum.

Le tabac ne nuit donc pas au cerveau...

Le spirituel docteur, marchant sur les traces de Ménandre, d'Éverhart et de Monard, s'entoure des meilleurs documents; il ne néglige pas de citer à l'appui de ses opinions les témoignages de ses confrères. Il prouve enfin d'une manière incontestable que la fumée du tabac, au lieu de nuire au cerveau, le dégage des humeurs et exalte l'imagination.

Cette thèse du docteur Contugi fit grand bruit dans le monde médical, et nous regrettons de ne pouvoir en donner des extraits; mais cela nous entraînerait trop loin, et nous dépasserions les bornes que nous nous sommes prescrites.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES DU TABAC.

Nous venons d'analyser les discussions pour et contre le tabac ; nous terminerons cette partie de notre travail en indiquant les propriétés médicales, et elles sont nombreuses, de cette plante si injustement calomniée.

Tout nouveau, tout beau, dit le proverbe. L'importation du tabac en Europe produisit une quasi-révolution sociale, et bouleversa les idées de tous les médecins. De savants docteurs, partisans de la plante américaine, l'employèrent comme un remède presque universel.

Ils en tirèrent de l'huile par infusion et distillation ; ils en composèrent des sirops et des onguents.

Ils la recommandèrent en poudre, en machicatoire, en errhine pour purger le cerveau.

Ils appliquaient les feuilles chaudes pour les humeurs œdémateuses, les douleurs de jointures, la paralysie, les furoncles, la morsure des animaux venimeux, les maladies cutanées.

Ils prescrivaient la fumée, le suc et l'huile du tabac comme un remède infaillible pour calmer les maux de dents.

Ils employaient le sirop de tabac pour les toux invétérées, l'asthme et les maladies de poitrine.

En vain les facultés de Paris et de Montpellier tonnèrent contre cette étrange et bizarre innovation ; le tabac, fut vainqueur et ses ennemis n'eurent d'autre consolation que celle de persécuter la plante triomphante et ses nombreux partisans.

On sait que cette substance végétale depuis son apparition en Europe, est employée dans toutes les classes de la société, pour se procurer une sensation d'irritation, de titillation particulière, sur les membranes muqueuses des narines ou de la bouche. Le sentiment de picotement qui a lieu sur ces parties de notre organisme, réveille l'espèce d'engourdissement, d'apathie de laisser aller, auquel chaque individu est enclin, et remonte momentanément les idées, ou du moins les distrait pour quelques instants de leur cours ordinaire.

Observons, dit M. Chamberet, dans le tome sixième de sa *Flore médicale*, que l'homme en vertu de son organisation, a sans cesse besoin de sentir, que presque toujours il est malheureux, soit par les fléaux que la nature lui envoie, soit par les tristes résultats de ses passions aveugles, de ses erreurs, de ses préjugés, de son ignorance. Le tabac exerçant sur nos organes une impression vive et forte, susceptible d'être renouvelée fréquemment et

à volonté, on s'est livré avec d'autant plus d'ardeur à l'usage de ce stimulant, qu'on y a trouvé à la fois le moyen de satisfaire le besoin intérieur de sentir, qui caractérise la nature humaine, et celui d'être distrait momentanément des sensations pénibles et douloureuses qui assiégent sans cesse notre espèce, que le tabac aide ainsi à supporter l'accablant fardeau de la vie.

Avec le tabac, dit M. Chamberet, le sauvage endure plus courageusement la faim, la soif et toutes les vicissitudes atmosphériques; l'esclave supporte plus patiemment la servitude, la misère : parmi les hommes qui se disent civilisés, son recours est souvent invoqué contre l'ennui, la tristesse. Il soulage quelquefois momentanément les grandes souffrances et console les malheureuses victimes du sort et de la justice humaine. La prison cesserait d'être insupportable si l'usage du tabac n'était pas interdit aux détenus.

Le docteur Willis recommande l'usage du tabac dans les armées, comme pouvant suppléer à la disette des vivres, outre, dit-il, que c'est un bon remède pour préserver le soldat de ses maladies, tant internes qu'externes.

Le tabac a la propriété de diminuer la faim : c'est un fait incontestable.

Le docteur Ramanzini dit que plusieurs voyageurs assurent que le tabac mâché ou fumé ôte l'appétit et qu'on peut faire alors beaucoup de chemin sans être pressé par la faim.

Guillaume Pison, voyageant dans des lieux déserts, ne ressentait ni lassitude ni faim après avoir mâché du tabac.

Vanhelmont prétend que le tabac apaise la faim, non en la satisfaisant, mais en détruisant cette sensation, et en diminuant l'activité des autres fonctions.

Le médecin Flempins remarquait aussi que le tabac diminuait le sentiment de la faim; mais il donnait une autre cause à ce phénomène; il croyait que c'était par l'abondance de sérosité ou de salive qui s'écoule dans l'estomac, et qui remplit plus ou moins ce viscère, que cette sensation se trouvait apaisée par suite de l'absorption qu'il en fait, et non par son énervation ou engourdissement.

Plusieurs médecins conseillent l'application des feuilles de tabac fraîches pour la guérison des douleurs de migraine, de fluxions, de maux de dents. Cette pratique, assez en usage dans les lieux où on cultive le tabac, a toujours de l'efficacité. Les mêmes feuilles fraîches sont encore conseillées pour la détersion des vieux ulcères sordides.

Les médecins ordonnent souvent le tabac en poudre pour produire la sternutation, c'est-à-dire un ébranlement salutaire qui secoue les organes et surtout les vaisseaux cérébraux, et y facilite la circulation veineuse. On n'a quelquefois en vue, en l'ordonnant, que d'augmenter la sécrétion muqueuse nasale pour résoudre ou diminuer, du moins par cette voie, des céphalalgies, des douleurs

dentaires, des maux d'oreille, l'enchifrenement, des fluxions, et qu'on suppose produits par l'accumulation de cette humeur.

L'activité prodigieuse du tabac le rend un des stimulants les plus énergiques dont on puisse faire usage. On se sert de la décoction de tabac dans la paralysie, l'hémiphlégie, l'apoplexie, la léthargie.

Le médecin anglais Fowler a préconisé l'usage du tabac dans l'hydropisie. Il employait surtout la préparation suivante :

Feuilles de tabac, une once, macérées pendant une heure au Bain-Marie, dans une livre d'eau bouillante.

A quatre onces de cette infusion, on ajoute deux onces d'esprit de vin rectifié.

On prend ensuite, deux fois par jour, de quarante à quatre-vingts gouttes de ce mélange, dont on augmente la dose petit à petit, de vingt à dix gouttes à la fois, jusqu'à ce qu'elle soit portée à cent et même deux cents gouttes, qui est la plus forte qu'on puisse permettre.

Fowler rapporte que ce traitement, sur trente-un malades atteints d'hydropisie universelle ou d'apite, avec gonflement des pieds, il en a guéri dix-huit, soulagé dix; trois seulement ne purent être rendus à la santé.

EMPLOI EXTÉRIEUR DU TABAC. — On l'applique sur de vieux ulcères pour les renouveler, les changer en plaies fraîches, et en faciliter la cicatrisation.

On l'emploie mélangé avec un corps gras pour guérir la teigne, les dartres, la gale.

Pour la destruction des insectes et vermine.

Les fumigations de tabac sont employées avec succès dans quelques maladies de la peau, dans les rhumatismes, la goutte, les douleurs anciennes.

On a préparé avec le tabac quelques médicaments qui ont eu une grande vogue. Le plus célèbre est le *sirop de Quercetan*, composé avec l'infusion de tabac, le vinaigre et le miel, le dernier sans doute pour adoucir l'effet.

On en donnait depuis une demi-once jusqu'à deux onces, pour une dose, dans l'épilepsie, l'asthme, la toux opiniâtre, où il procure une expectoration douce et abondante.

On distingue deux variétés de ce sirop ; l'une simple, l'autre composée, avec addition de substances pectorales et même de purgatifs.

Melchior Friccins parle d'une espèce de sirop de tabac qu'il dit être un excellent remède contre la vomique du poumon.

AUTRES EMPLOIS DU TABAC. — Les feuilles de tabac entrent dans la confection de l'*eau vulnéraire*, dans le *baume tranquille*, dans l'*onguent de nicotiane* de Joubert, dans le *modificatif d'Ache* et dans l'*onguent splénique* de Banderon. Le suc de la plante fait partie de l'*emplâtre Opodeltoch*.

On trouve dans la *Continuation de la matière médicale* de Geoffroy, l'indication d'une tisane anti-asthacatique, d'un lavement anti-narcotique, et d'un cérat où entrent comme ingrédiens les feuilles de tabac.

ANALYSE CHIMIQUE DU TABAC. — Le savant Vauquelin montre que le tabac contient une grande quantité d'albumine, une matière rouge peu connue, qui se boursoufle quand on la chauffe, et qui se dissout dans l'eau et l'alcool ; un principe âcre, volatil, incolore, bien soluble dans l'alcool, beaucoup moins dans l'eau, et auquel le tabac doit ses propriétés vénéneuses ; de la résine verte, semblable à celle qui existe dans les feuilles du ligneux, de l'acide acétique, du nitrate et de l'hydrochlorate de potasse.

Si on distille les feuilles de tabac, elles fournissent une huile qui surnage l'eau de distillation, et qui est d'une très grande âcreté.

On se sert de la fumée du tabac introduite dans le rectum contre l'asphyxie des noyés. Le célèbre pharmacien Pia mit ce moyen en vogue et le rendit populaire ; on a gravé des instruments qu'il inventa pour introduire la fumée.

L'habitude de priser ou de fumer fournit un signe dans les maladies, qui n'est pas à négliger. Lorsque les affections sont graves, les sujets cessent de sentir ce besoin. A peine les premiers symptômes de convalescence se font-ils sentir, que le priseur redemande à grands cris sa tabatière, et hume avec un plaisir sans pareil quelques prises de tabac. Le même phénomène s'opère aussi chez les femmes. De telle sorte que, considéré sous ce point de vue, le tabac est le baromètre de la santé.

Ménandre assure que la fumée du tabac reconforte et

rétablit la mémoire. Il invoque le témoignage d'un chimiste nommé Pavins, qui ayant perdu la faculté du souvenir pendant ses opérations chimiques, la recouvra en prenant tous les matins deux onces de décoction de tabac.

Le tabac, dit Pavins, médecin et chimiste célèbre, est nuisible aux jeunes gens, parce qu'ils n'ont pas encore le tempérament assez fort pour en supporter les effets immédiats. Mais il dégage le cerveau en attirant les humeurs vers les parties inférieures; il est en même temps un excellent purgatif : il purifie la tête et la dégage des vapeurs.

Everarth, autre apologiste du tabac, raconte qu'une dame espagnole qui habtait Leyde vint le consulter un jour et le prier de soulager une demoiselle, sa pupille, dont le visage était couvert de taches rousses qui la rendaient difforme. Éverath employa la décoction de tabac et la cure réussit à merveille en moins de quinze jours ; la demoiselle recouvra tous ses charmes, et épousa un prince allemand qui s'éprit de sa rare beauté.

LE TABAC CONSERVE ET BLANCHIT LES DENTS. — La nicotiane dit Monard, conserve les dents, parce que la fumée par sa nature âcre et corrosive purifie la bouche et rend impuissants les corps étrangers qui déterrioreraient l'émail de la denture.

Les personnes dont les dents se couvrent de tartre, n'ont qu'à les rincer fortement avec un linge ou une brosse imbibée d'eau et de cendre de tabac, leurs dents seront bientôt d'une blancheur éblouissante.

MAUX DE DENTS. — Dans son livre intitulé : *Des secrets de la Médecine,* Mullérus apologiste du tabac, dit que le suc ou décoction de cette plante est un préservatif, et même un remède infaillible contre tous les maux de dents; qu'il a employé dans plusieurs cas et toujours avec succès, le sel de tabac dissous avec du blanc d'œuf.

On emploie en Flandre le remède suivant : Dans un petit verre rempli de genièvre en liqueur, on introduit le tuyau d'une pipe allumée, on chasse la fumée du tabac par le foyer de la pipe que l'on a recouvert d'un linge ; le genièvre une fois en ébullition, on cesse de chasser la fumée ; on laisse refroidir. Cette liqueur appliquée sur la dent malade, calme à l'instant les douleurs les plus aiguës.

SURDITÉ, DOULEURS D'OREILLES, TINTEMENT. — Ménandre dans sa *Tabacologie,* donne plus de cent recettes différentes pour faire l'onguent de tabac. Il assure qu'il s'est servi avec le plus grand succès de cet onguent surtout pour la guérison de la surdité, des douleurs d'oreilles, et des tintements. Il dit que cet onguent a la propriété de raffermir les nerfs, et surtout de nettoyer les conduits acoustiques, dont la malpropreté émousse ordinairement la sensibilité, la finesse.

Monard, médecin célèbre dans toutes les ville d'Allemagne, et contemporain de Ménandre, raconte qu'il employait souvent le tabac pour guérir les polypes. Il dit qu'un consul de la ville de Leyde, affligé d'un

énorme polype au nez, s'adressa à lui pour être soulagé. Il se servit de l'huile de tabac, et le remède eut un succès complet.

Ménandre cite un cas d'épilepsie qui lui est particulier. Un de ses cousins était affligé depuis son enfance de cette cruelle maladie : il le guérit en lui faisant boire tous les matins un verre de forte décoction de tabac.

L'ATHSME. — Jean Hivernius, médecin appelé par ses contemporains, le *docte*, le *célèbre*, prescrit dans ses ouvrages le sirop de tabac aux personnes athsmatiques. Il raconte plusieurs cures merveilleuses opérées avec le suc de la nicotiane. Il le prescrit aussi pour combattre l'atonie des intestins, et ordonne d'envelopper le ventre du malade avec des feuilles de tabac légèrement chauffées.

SCROFULE. — Les médecins allemands, au commencement du XVIIe siècle, regardaient le tabac comme le remède le plus prompt et le plus puissant contre les maladies scrofuleuses. Le savant Monard raconte à ce sujet l'histoire suivante :

Le fils d'un général allemand, gentilhomme fort riche était affligé de la hideuse maladie qu'on appelle écrouelles. Son père l'envoya en France avec une lettre de l'empereur pour Louis XIII. Les rois de France avaient, dit-on, le don de guérir les écrouelles, et le baron allemand ne doutait pas du succès. Le cardinal de Richelieu rit beaucoup de cette crédulité naturelle à la bonhomie allemande, et répondit au jeune homme que

les successeurs de Saint-Louis, avaient perdu le pouvoir d'opérer des miracles. Il lui conseilla de s'adresser à M. Nicot, qui employa du tabac en décoction, en poudre, en feuilles, et délivra l'Allemand de sa cruelle infirmité.

Vers le même temps, dit Ménandre, M. Nicot reçut la visite d'un chanoine de Louvain, qui ayant entendu vanter les guérisons étonnantes opérées avec le secours du tabac, avait jugé qu'il était plus sûr de s'adresser à la personne qui avait importé cette plante en France qu'à tout autre. Ce jeune chanoine avait un ulcère ou cancer à la joue. M. Nicot lava pendant quelques jours la partie affectée avec la décoction de tabac et le chanoine parfaitement soulagé, revint à Louvain, disant à tout le monde que Dieu avait retiré aux rois de France le don de guérir les écrouelles et les ulcères, pour le donner à M. Nicot. Si ces faits, racontés par Ménandre et autres médecins contemporains ne sont pas controuvés, on ne doit pas s'étonner que les fervents apologistes du tabac, l'aient appelé *plante divine*, *plante céleste*, *panacée*, *herbe du paradis*. L'enthousiasme était en rapport avec les prodiges qu'on attribuait à la nicotiane.

LE TABAC N'EST PAS NUISIBLE AUX OUVRIERS QUI TRAVAILLENT DANS LES MANUFACTURES.—L'opinion a bien des fois changé concernant les effets du tabac. Dans l'origine, quand l'ambassadeur Nicot l'eut introduit en France, il fut assimilé aux drogues médicales et vendu

seulement par les apothicaires. L'usage en était interdit (1635) dans les lieux publics, sous peine non seulement d'amende, mais de la prison et du fouet. Ramazzini, un siècle plus tard, attribuait à la fabrication du tabac les effets les plus funestes, et la plupart de ses traducteurs ont partagé cet avis. — Mais Parent-Duchâtelet, il y a quinze ans, se montra avec exagération partisan d'une opinion contraire : il n'est pas, suivant lui, de substance plus innocente.

Sans doute, la vérité est entre ces extrêmes, et le temps est venu de la connaître, aujourd'hui que l'administration des tabacs se recrute, comme les ponts-et-chaussées, parmi les élèves de l'Ecole polytechnique, maintenant qu'elle est conseillée par de célèbres chimistes, inspectée et secondée par de bons médecins, et qu'elle use à sa guise de tous les progrès modernes. Disons donc ce qui résulte des informations les plus récentes :

Le gouvernement déférait dernièrement à l'Académie de médecine un résumé d'observations médicales desquelles on semblait en droit de conclure, non-seulement que le tabac est sans graves inconvénients quand les ateliers sont aérés et salubres, mais que sa fabrication préservait quelquefois de certains maux. C'est ainsi qu'il aurait préservé les ouvriers de Morlaix d'une dyssenterie épidémique, ceux de Lyon des fièvres typhoïdes, et de la suette ceux de la manufacture de Tonneins. Bien plus, sur dix médecins de l'administration, il en est cinq qui

affirment que loin de nuire à la poitrine, ainsi qu'on l'en accuse, le tabac a souvent préservé de la phthisie pulmonaire ceux qui le fabriquent. On va jusqu'à affirmer qu'on l'a vu guérir cette maladie si fréquente de nos jours et ordinairement si funeste; et même un médecin de Strasbourg, M. Ruef, espère guérir quelques-uns des phthisiques qu'il lui sera permis d'introduire dans la manufacture de cette ville; il sollicite à cet effet une autorisation spéciale de l'administration supérieure. Si cette persuasion se confirme, les fabriques de tabac vont faire concurrence aux eaux sulfureuses et aux vacheries.

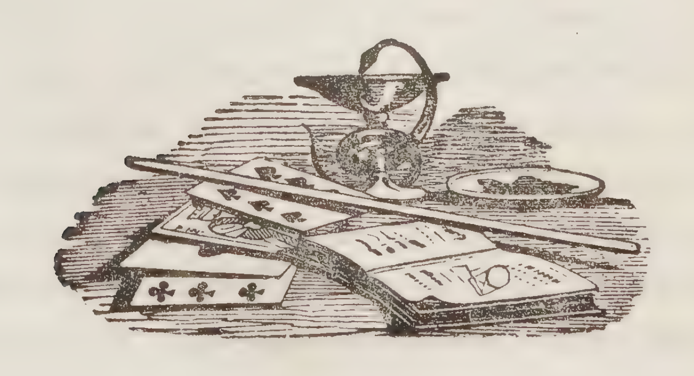
Cependant, comme le gouvernement consultait sur ces observations que l'Académie seule pouvait apprécier, les commissaires de ce corps savant ont dû examiner par eux-mêmes les faits et les questions qui leur étaient déférées. Or, voici ce qu'ils ont constaté. L'amélioration essentielle résulte principalement de l'intervention de la vapeur dans les travaux de la manufacture. Autrefois, dit M. Mélier, rapporteur, les ouvriers employés à la fabrication du tabac étaient affectés de certaines maladies; presque tout s'y faisait par la main des hommes; aujourd'hui c'est la vapeur qui hache, qui torréfie, qui moud, qui tamise. On comprend combien ce seul changement a dû faire disparaître d'effets nuisibles, et s'il en subsiste encore, c'est que sans doute ils sont inhérents à la matière travaillée; ils devaient être plus sensibles autrefois, bien qu'alors

Parent-Duchâtel et refusât obstinément de les reconnaître (1).

Faux tabac. — M. Duchatellier, ancien fabricant de tabac à Orléans, avait découvert une nouvelle poudre indigène, une poudre qui, à l'en croire, devait remplacer le véritable tabac, et faire pâlir le monopole. Lorsqu'il fut parfaitement certain de ses procédés, et qu'il eut fait ses provisons végétales, il ouvrit un atelier, fabriqua une certaine quantité de sa poudre, et eut la politesse d'avertir la régie qu'il allait mettre en vente son faux tabac sous le nom de poudre Duchatellier.

De là procès; M. Duchatellier eut gain de cause, attendu que la régie ne put prouver que les ingrediens dont se servait l'inventeur fussent du tabac; mais il advint de la poudre Duchatellier comme de toutes les substances qu'on a tenté de substituer au tabac, il devint plus en vogue que jamais, et l'on n'entendit plus parler de la poudre de foin et de choux, car telle était, dit-on, la composition de ce nouveau sternutatoire.

(1) Analyse d'un rapport fait à l'Académie de Médecine.



DEUXIÈME PARTIE.

LA PIPE.



DESCRIPTION DE LA PIPE.

La pipe est un tuyau plus ou moins long et de diverses formes, correspondant à un petit fourneau, d'où on aspire et fait arriver dans la bouche la fumée du tabac. On a prétendu que ce mot venait du mouvement de succion et du bruit que font les lèvres pour attirer la fumée qui vient du fond de la pipe; on a voulu aussi le faire dériver de l'anglo-saxon, et quelques

étymologistes n'ont rien négligé pour prouver cette origine; mais il paraît hors de doute qu'il vient du mot *pipa,* ou *pipas,* expression familière aux chrétiens du Bas-Empire, et qui signifiait ce tube de métal au moyen duquel, communiant sous les deux espèces, ils pompaient le vin dans le calice, au lieu d'y boire, ainsi qu'avaient fait leur pères. *Pipa ad surgendum vinum de calice.* Il est fait mention de cet instrument dans le testament du comte de Saint-Évrard, gendre de Louis-le-Débonnaire, lequel, à sa mort, légua une pipe d'or à sa paroisse.

L'usage de la pipe, en Europe, est dû aux Portugais qui l'avaient trouvé établi dans les Indes occidentales, régions natales du tabac.

Ce ne fut guère que sous le règne de Louis XIII qu'on essaya de fumer; on ne vit d'abord que de ces longs chalumeaux terminés par un réchaud d'argent, que Nicot avait fait venir de Lisbonne; mais dans la suite, on se procura, à grands frais, l'*oucca* des Orientaux, le *cadjan* et l'appareil fumigatoire des Perses, et ce fut à qui aurait la plus belle pipe, à qui en fumerait le plus dans la journée.

Il fut un moment où le bon ton exigeait de ne paraître en public que le nez barbouillé de tabac d'Espagne, et la bouche puante de fumée. On attribuait alors de si grandes vertus au tabac, on en vantait tellement les propriétés, que chacun crut devoir y recourir, soit pour prévenir les maladies dont on le disait le meilleur pré-

servatif, soit pour guérir celles dont on le proclamait l'infaillible antidote. Louis XIII se borna à sa râpe d'ivoire et à quelques prises qu'il préparait lui-même ; il ne fuma point, mais il laissa fumer les autres et on fuma beaucoup autour de lui.

LES FUMEURS SOUS LOUIS XIV. — Sous son successeur, les marins parurent en public avec leurs pipes, et on sait que celle de Jean-Bart, tantôt à la cour, tantôt au spectacle, ne fit pas moins d'effet que son fameux habit de drap d'argent.

Cependant les médecins qui avaient d'abord prodigué des éloges au tabac, voulurent ensuite le proscrire sans exception ; c'était tomber d'un excès dans un autre. Fagon, surtout, se fit remarquer par ses diatribes ; mais en dépit de ses déclamations et de celles de cent autres docteurs, ce fut de leur temps qu'on s'avisa de distribuer régulièrement aux troupes françaises du tabac à fumer. Et nous avons encore vu faire cette distribution qui forçait ou invitait chaque soldat à avoir sa pipe et son briquet.



C'est toujours la guerre qui ressuscite et propage l'habitude de fumer, surtout quand on la fait dans les pays froids et aquatiques; pendant la conquête de la Hollande, Louvois mit le plus grand soin à l'approvisionnement du tabac; c'est plutôt aussi à trouver du tabac que du pain que le soldat, tant celui d'autrefois que celui de notre temps, songeait le plus sérieusement en campagne. A l'armée l'exemple entraîne, et il faut fumer, d'ailleurs,

« Que faire en un bivouac, à moins que l'on ne fume? »

La pipe distrait, désennuie et repose : parmi les soldats français, elle enfante la gaîté et les bons mots ; elle porte les chefs au recueillement et à la méditation, et ces avantages contrebalancent les reproches qu'on pourrait lui faire.

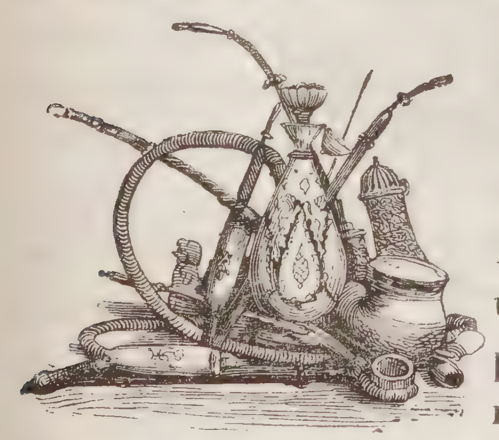
La pipe est la ressource et la compagne de l'homme solitaire; le sauvage ne peut s'en passer; sans idées, sans souvenirs, sans prévoyance, que ferait il sans elle dans la vie, et comment passerait-il son temps? il n'a pas de bien plus précieux que son calumet, c'est pour lui une source de jouissances; c'est un gage de bienveillance pour les autres.

Heureux de fumer la pipe, sans penser, que deviendrait le Turc, si on l'en privait?

Il est des hommes qui ne peuvent penser qu'en fumant. Entrez dans la bibliothèque de la plupart des savants du nord de l'Allemagne et de la Suisse; on ne

s'y voit pas, tant la fumée du tabac y est épaisse; les livres, les papiers en sont imprégnés, et durant les longues heures que le studieux et docte fumeur y a passées, il n'a quitté sa pipe que pour la curer et la remplir. C'est ainsi que travaillaient Spielmann, Haller, Schiller, Goëthe, et si on pouvait flairer les manuscrits des beaux ouvrages qui nous viennent de temps en temps des pays étrangers, on reconnaîtrait facilement dans quelle atmosphère ils ont été conçus et rédigés; ils sentent le tabac comme ceux des anciens sentent l'huile. On reproche à quelques-uns des nôtres de sentir la rose. Combien n'y en a-t-il pas aujourd'hui qui sentent l'absynthe?

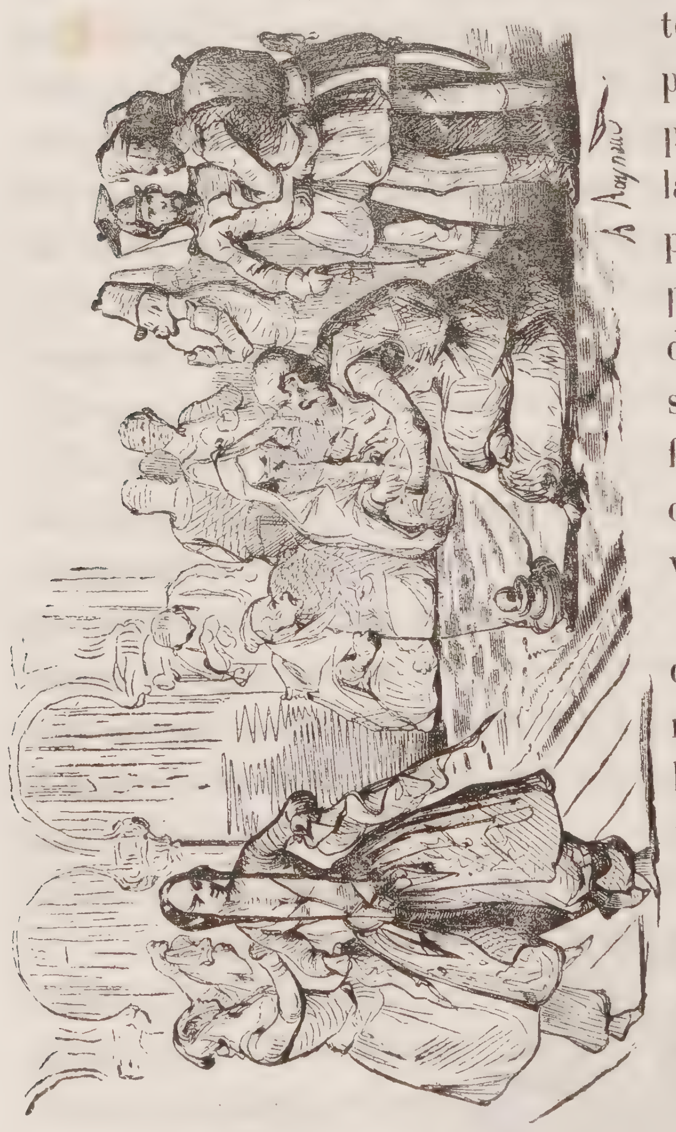
Dans le nord, les militaires et les jeunes élégants ne se croiraient pas habillés, s'ils n'avaient dans leur poche une grosse pipe, dont le long tuyau recourbé, passe de sept ou huit pouces. C'est pour eux un objet de luxe et de somptuosité. Telle pipe bien *fumée*, c'est-à-dire jaune régulièrement à son fond, et telle autre dont la forme et la matière sont remarquables, coûtent de très fortes sommes.



L'ancien duc de Deux-Ponts avait à Carlsberg, une collection de ces pipes qu'on estimait cent mille florins. Le roi de Wurtemberg en avait aussi de très chères; ces princes fumaient beaucoup. Nous avons vu souvent le dernier

recevoir des mains d'un valet de pied, la pipe royale que celui-ci avait allumée et assez mal essuyée.

Les Orientaux qui font leurs délices et leurs passe-temps de la pipe, ne crachent pas, ils avalent la salive. Voilà pourquoi, il peuvent fumer dix pipes de suite sans s'affaiblir, et sans quitter le divan.



Les dangers de la pipe sont moindres dans les pays bas, froids, humides, que dans les régions sèches, chaudes et élevées. On a raison de dire que le Provençal ne devrait fumer qu'une pipe lorsque le Flamand en fume dix.

Les Espagnols, si sobres d'ailleurs, oublient par rapport au tabac à fumer, leur tempérance ordinaire; Nous

ne disons pas par rapport à la pipe, car on en trouve très peu chez eux. Ils lui préfèrent un petit rouleau de papier où ils enferment une traînée de tabac en poudre, et à un des bouts duquel ils mettent le feu pour le consumer peu à peu, et qu'ils peuvent tenir à la bouche avec le pouce et le doigt indicateur, qui, chez tous ceux qui fument ainsi, sont désagréablement brunis et raccornis; ils crachent plus ou moins en fumant, et c'est ce qu'ils devraient éviter, car les tempéraments secs, bilieux, nerveux s'altèrent plus que les autres, par la déperdition de la salive.

Ces constitutions n'existant pas chez les peuples du Nord, la pipe ne peut y avoir les mêmes inconvénients. Aussi, s'y livre-t-on presque sans réserve, et y voit-on fumer, pêle mêle les hommes, les femmes et les enfants qui, buvant en même temps et surabondamment du thé, et abusant également du beurre, manquent par là le but qu'ils se proposent, de contrebalancer l'influence du climat, d'empêcher l'embonpoint prématuré, ou plutôt l'état de bouffissure et d'infiltration auquel on échappe difficilement dans les pays environnés d'eau.

LA PIPE NÉCESSAIRE AUX MARINS. — Les marins se croiraient perdus s'ils ne fumaient pas, et ils se disent et se croient malades, aussitôt qu'ils ont perdu le goût de la pipe, ce qui se réalise assez ordinairement; comme dans leurs maladies, ils se croient guéris et hors de dan-

ger aussitôt que ce goût leur revient; sorte de présage que les médecins ne négligent jamais.

La pipe est indispensable aux marins, en ce qu'elle a



une très grande puissance contre les brouillards de la mer, et de nombreuses qualités préservatrices contre le scorbut.

Les marins ont été les premiers fumeurs en Europe, parce que ce furent eux qui, dans leurs expéditions lointaines, connurent les premiers le tabac et les instruments fumigatoires. Ayant appris des Indiens à fumer, ils fumèrent, à leur exemple, et montrèrent ensuite à leurs contemporains à recourir à la pipe, qui établit particulièrement son empire sur les vaisseaux.

Il importe à la conservation de la santé, comme c'est un soin de propreté, de se laver la bouche et de se nettoyer les dents chaque fois qu'on a fumé; nos fumeurs de haut et de moyen parage, ne négligent pas ces attentions sans lesquelles ils ne pourraient être admis à parler de près à nos dames, qui ne sont pas encore habituées à

l'odeur de la pipe, comme les femmes de certains pays,



où la bouffée de fumée que leur darde un fumeur, est un signe flatteur de préférence et une délicieuse galanterie.

LA FUMÉE DE LA PIPE PROPICE AUX POUMONS. — Quand on fume, on respire par le nez et la fumée ne pénètre pas avec l'air de la bouche dans les poumons; mais on aspire une partie de celle qui entoure les autres fumeurs, et dans les tabagies, qui en sont remplies, on ne peut faire autrement que d'en *avaler*, pour parler le langage qu'on tient en ces lieux. Cette fumée mêlée à l'air, convient dans certaines affections de poitrine.

Dans l'asthme humide, dans quelques catarrhes chroniques, dans certains engoûments des poumons; sous ces rapports, les peuples septentrionnaux, les habitants des contrées brumeuses, aquatiques, s'en trouvent très bien.

Mais dans des climats plus heureux, à moins qu'on n'en ait une longue habitude, elle cause des irritations.

C'est ce que savent très bien les Asiatiques et nos peuples méridionaux, qui d'ordinaire, fument isolément et ne connaissent guère ces réunions de fumeurs, si communes dans le nord.

La médecine peut se servir avantageusement de la fumée de tabac, non en la faisant aspirer au sortir de la pipe, ou de toute autre machine à fumigation, car elle serait alors trop irritante, mais en la laissant se mêler à une masse d'air plus ou moins considérable, et en tenant le malade, plongé, pendant un temps donné, dans cette atmosphère.

PLANTES QU'ON A VOULU VAINEMENT SUBSTITUER AU TABAC.— Quelques médecins ont cru qu'en fuisant fumer aux personnes atteintes de maladies de poitrine, certaines substances médicamenteuses, recommandées sous d'autres formes, dans ces affections, on réussirait à les soulager et même à en guérir quelques-unes. Mais ils n'ont pas observé que la fumée fournie par ces substances a plus d'acrimonie que celle du tabac, ainsi les plantes dites *vulnéraires*, la bétoine, le thé chinois, les fleurs de tussilage, et même les feuilles de houblon, qu'on a signalées dans ces derniers temps, comme le succédané le plus agréable du tabac, au lieu de cicatriser et adoucir par leur fumée, ne font qu'irriter les parties malades. Il n'y a rien de si âcre que la fumée d'anis, recommandée avec tant d'assurance par quelques médecins.

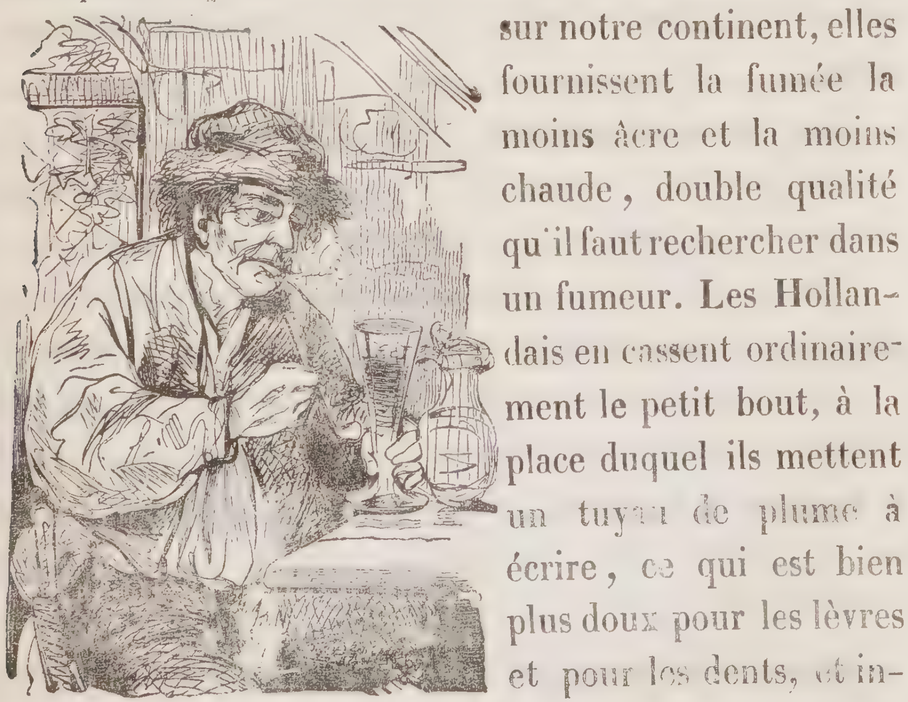
Cependant la fumée de la pipe, mitigée, peut être le véhicule de quelques arômes, propres à faire sur les poumons d'utiles impressions.

Par exemple en faisant brûler avec ces tabacs si doux, qui nous viennent des îles, un peu de bois d'aloës ou de santal, ou d'écorce de cascarille, il est possible que cette

fumée ait d'heureux résultats. C'est ainsi que les Orientaux parfument leur tabac avec les essences les plus suaves.

On pourrait croire que l'aspiration de la fumée dans les pipes orientales, exige plus d'efforts que dans les nôtres, et par cette raison, que leur usage fatigue les poitrines délicates, qu'il est si essentiel de ménager. L'expérience atteste le contraire, et il convient d'ajouter que dans aucune autre pipe, la fumée ne se sépare aussi bien de cette huile empyreumatique, qui, lorsqu'elle est trop abondante, comme dans les tabacs communs et mal préparés, échauffe et enflamme la gorge.

LES PIPES HOLLANDAISES. — Les pipes hollandaises sont, à notre avis, les meilleures de toutes, si elles ne sont pas les plus économiques. Parmi celles employées sur notre continent, elles fournissent la fumée la moins âcre et la moins chaude, double qualité qu'il faut rechercher dans un fumeur. Les Hollandais en cassent ordinairement le petit bout, à la place duquel ils mettent un tuyau de plume à écrire, ce qui est bien plus doux pour les lèvres et pour les dents, et infiniment plus propre pour les fumeurs qui ont soin de le



renouveler souvent. Les bouts des autres pipes, quand on y en met, sont de buis, de corne d'ivoire, d'agathe, d'or, d'argent, de nacre; matières dures qui, à la longue, épaississent la lèvre inférieure et usent les dents, comme on peut le remarquer chez les vieux fumeurs, et particulièrement chez ceux qui se servent d'une pipe pesante.

DE LA PIPE ÉCUME DE MER. — Elle est connue dans le monde des fumeurs, sous le nom *d'écume de mer* ; cette dénomination nous paraît impropre et ridicule, à moins qu'on n'ait voulu faire allusion à la blancheur de la matière, qui égale celle de l'écume qui surnage au-dessus des vagues de la mer.

Les étymologistes ont émis des opinions diverses : les uns veulent qu'on appelle ces pipes, *pipes Cummer*, du nom d'un Allemand qui se servit le premier de cette matière.

Les autres font dériver le nom de CULM, ville d'Orient, dont les environs produisent abondamment la matière avec laquelle ont fait ce genre de pipes.

Quoi qu'il en soit, le mot *écume* a prévalu jusqu'à ce jour et prévaudra longtemps encore *sic voluere patres*.

MATIÈRE DE LA PIPE DITE ÉCUME DE MER. — « C'est « une substance magnésienne qui se taille au couteau « comme la pierre de Laar, et qui ne se dissout, ni se « pétrit dans l'eau. On la désigne aussi sous le nom de « *talc terreux blanc*. Cette terre diffère des autres varié- « tés du talc en ce que son tissu est plus tenace et plus « spongieux ; elle est très blanche, fine et onctueuse au

« toucher. Les Turcs en font des pipes connues sous le « nom d'écume de mer. Après avoir été sculptée et cuite « dans l'huile, elle acquiert une couleur jaunâtre. Les « pipes d'écume de mer sont un objet de luxe pour les « Orientaux et les peuples du Nord; surtout, quand, par « un long usage, elles ont acquis une belle couleur café, « ce qui leur donne un très grand prix aux yeux des ama- « teurs, qui ont soin de les frotter de cire de temps en « temps pour leur faire prendre cette teinte. Quand l'é- « cume de mer est de la plus parfaite qualité, on voit le « feu à travers la pipe. Cette substance se trouve en di- « vers endroits de l'Anatolie. Il ne faut pas confondre « l'écume de mer avec l'orosile de constantinople, dont « on fait en Turquie des pipes communes qui sont d'une « couleur jaunâtre.

« On trouve aussi, dit-on, cette même substance dans « le calcaire d'eau douce tertiaire des environs de Paris, « Saint-Ouen, Montmartre, Coulommiers ; dans le dé- « partement du Gard, mais elle est inférieure en qua- « lité à celle du Levant. Les grands achats d'*écumes* se « font à la foire de Leipzig.

Il nous resterait à décrire le meilleur procédé pour bien culotter une pipe ; mais chaque fumeur a sa méthode et c'est surtout dans un estaminet qu'on peut dire : autant de bonnets, autant d'avis différents. Nous conseillons aux fumeurs néophytes de lire la *Physiologie du Fumeur*, par M. Burette, professeur au collége de France; ils y trouveront un enseignement des plus complets.

DU BRULE-GUEULE.—On appelle ainsi un reste de pipe dont le tuyau ayant été cassé, soit par accident, soit à dessein, est si court que le fourneau touche aux lèvres qu'il brûle le plus souvent, et que la cendre entre dans la bouche avec la fumée. C'est de toutes les manières de fumer la plus dangereuse et la plus ignoble. On devrait l'interdire aux soldats. Ce tronçon de pipe est sujet à tourner entre les dents, ou plutôt entre les lèvres; alors le fourneau se vide et répand de toutes parts le tabac allumé.



Il est rare que l'homme usant du *brûle-gueule* soit propre, rangé et bien portant. C'est dans cette classe que se trouvent, sauf les exceptions, les ivrognes, les débauchés, les habitués d'hôpital et de prison. Nous faisons remarquer que c'est presque toujours l'abus de la pipe qui conduit à ce vicieux usage, comme c'est l'excès journalier du vin qui mène à la passion pour les liqueurs fortes. Le brûle-gueule, tel que nous venons de le définir, est pour le vieux fumeur ce que l'eau de vie est pour l'ivrogne incorrigible; ils sont blasés l'un et l'autre, ils ont toujours soif.

L'ART DE FUMER. — Depuis quelques années on a beaucoup écrit pour et contre le tabac; mais la lutte n'a été ni vive ni acharnée. La victoire ne pouvait rester longtemps indécise : la pipe, le cigarre et la modeste tabatière ont triomphé des petites rancunes, des ridicules proscriptions de nos petits Hippocrates. D'ailleurs le tabac a trouvé de chaleureux et d'éloquents apologistes, parmi lesquels nous devons surtout signaler Barthélemy.

Ce grand poète, qui fit longtemps trembler sous le fouet de *Némésis* les princes et les ministres, désarmé tout à coup, forcé peut-être de bâillonner sa colère politique, a consacré sa mystérieuse oisiveté à chanter la *siphylis* et le tabac. Quant à la *Siphilis*, poëme remarquable, dit-on, nous nous empressons d'avouer que nous ne l'avons pas lu. Des vers consacrés à la plus honteuse de toutes les misères humaines ne pouvaient et ne devaient piquer notre curiosité.

Il n'en est pas de même de l'*Art de fumer*, que nous avons parcouru avec le plus grand intérêt, comme fumeur déterminé et comme juste appréciateur des présents que nous a faits la nature.

Barthélemy a donc poétisé la *pipe* et le *cigare*, ou plutôt il leur a demandé des inspirations chaleureuses comme celles de sa jeunesse, et ce sujet si riche, si fécond, lui a suggéré un joli poëme.

Dans notre apologie du tabac, nous avons si souvent occasion de citer quelques passages de l'*Art de fu-*

mer, qu'il nous paraît inutile d'entrer dans de plus longs détails.

DU TABAC A FUMER ET DES FUMEURS.—Nous croyons qu'il est inutile de remettre sur le tapis les arguments ou plutôt les sophismes de quelques docteurs qui ont dénoncé à l'opinion publique le tabac comme un poison violent. Nous avons déjà répondu d'une manière victorieuse à ces attaques faites avec mauvaise foi, dirigées avec acharnement. Pour en finir avec ces discussions, qui nous refouleraient jusqu'aux arguties de l'ancienne école, nous nous contenterons de transcrire ici la conversation qui eut lieu dernièrement entre un docteur célèbre et nous, dans le passage *Choiseul*. Nous lui avions communiqué le plan de notre petit ouvrage, ce développement le faisait sourire malicieusement, et lorsque nous eûmes terminé l'énumération des preuves que nous avions receuillies en faveur du tabac, il s'arrêta tout à coup, croisa ses deux bras sur sa poitrine, et nous dit en affectant une gravité doctorale :

—Ainsi, vous ne croyez pas que le tabac est un poison pour l'homme ?

—J'en suis persuadé.

—Vous avez l'audace de nier qu'il renferme des principes vénéneux ?

—Il y a du poison dans tout, cher docteur.

—Je ne dis pas non ; mais avouez que le tabac n'est que poison.

—C'est ce que je conteste.

— Mais enfin quel plaisir éprouvez-vous à fumer?

— Cher docteur, plusieurs de vos confrères m'ont déjà fait la même question : voici ma réponse ; je la trouve dans l'*Art de fumer*, par Barthélemy :

« Que répondre? Je laisse aux raisonneurs sublimes
« Le soin d'analyser les mystères intimes
« D'une folle vapeur que dissipe le vent;
« Je n'ai pas le malheur de fumer en savant.
« Faut-il que non content du bonheur en lui-même,
« L'homme prétende encore être heureux par système,
« Et recherche avec peine en goûtant un plaisir
« Quelle invisible route il prend pour le saisir?
« Au lieu de disséquer la merveilleuse plante,
« Qui verse à nos ennuis sa vertu consolante,
« Esclave insoucieux d'un goût matériel,
« J'en savoure l'arome inventé par le ciel.
« Je sais que cet arome alors que je l'aspire,
« Pour maîtriser mon âme avec un tel empire,
« Doit sans doute ébranler quelques faisceaux nerveux
« Des organes subtils qui sont sous mes cheveux
« Mais pourquoi quand ce gaz en mon cerveau pénètre,
« Tel nerf et non tel autre agit sur tout mon être;
« Pourquoi ce même nerf, par son ébranlement,
« Produit toujours la joie et non l'abattement?
« Je l'ignore, et je crois qu'aux yeux même des sages
« Cette plante magqiue offre d'épais nuages.

— Tout cela est fort bien dit et en très beaux vers, s'écria le docteur ; mais la poésie la plus riche ne prouve

rien en faveur du tabac, surtout du tabac à fumer qui énerve le cerveau, épuise la poitrine et porte à l'hypocondrie.

— Cher docteur, vous parlez avec prévention. Regardez moi bien : je n'ai ni une allure ni une constitution herculéennes ; je suis bâti à l'instar du commun des martyrs, et pourtant je fume depuis l'âge de 18 ans, sans avoir éprouvé aucun des inconvénients que vous signalez avec tant d'exagération. Les fumeurs sont pensifs, rêveurs, jamais hypocondriaques ; la fumée au lieu d'énerver le cerveau, le plonge dans une douce ivresse qui le rend plus apte aux travaux de l'intelligence. Consultez sur cela les savants du Nord, les poètes de l'Allemagne, il vous répondront que pour eux la pipe a remplacé le vieil Hélicon, Apollon et les muses.

— Vous êtes un fanatique, mon jeune ami ! vous fermez obstinément les yeux à l'évidence. Pourrez-vous nier les funestes effets du tabac, surtout si vous avez vu quelque fumeur faire, pour la première fois, l'essai de cette plante? quelles nausées cruelles ! quels violents maux de tête !

— Vous avez raison, decteur, les fumeurs néophytes paient leur tribut au tabac ; on ne fume pas impunément une première fois, et moi, qui culotterais aujourd'hui deux pipes en un jour, j'ai passé par ces douloureuses épreuves.

— Confessez donc que le tabac est un poison.

— Parce qu'il soulève l'estomac d'un apprenti fumeur... Eh bon Dieu, docteur, l'homme éprouve les

mêmes inconvénients toutes les fois qu'il goute un mets nouveau. Vous aimez passionnément le cognac... faites-en boire un verre à une jeune personne, elle grimacera horriblement et jettera loin d'elle le verre qui contenait la perfide boisson. Moi-même, docteur, j'ai été longtemps à m'habituer à la bière de Strasbourg.

— Et l'émail des dents que la fumée corrode, noircit et détériore?...

— Le tabac jaunit les dents; mais il porte en lui son antidote: sa cendre blanchit les dents et leur rend leur émail primitif.

— Et l'odeur qui s'attache à vos cheveux, à vos habits et vicie votre haleine?

— Des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer, cher docteur; si la fumée de ma pipe ou de mon cigare tourmentent votre adorat, vous avez eu la précaution de m'infliger la peine du talion, car votre linge parfumé au musc, vos cheveux ruisselants d'huile antique font bondir mon cœur et sont pour mon nez un tourment continuel. Soyez accommodant, cher docteur, supportez l'odeur du tabac, et je braverai le dégoût qu'excitent en moi, les drogues de votre parfumeur.

— Impossible de vous convertir...

— Vous l'avez dit, docteur, m'enlever les plaisirs du tabac, ce serait m'assassiner.

— Entêté, fit le docteur...

Au même instant il fut accosté par un député qui a voté l'indemnité de Pritchard : l'honorable industriel fu-

mait un Havane pur sang; le docteur ne sourcilla pas. Je m'éloignai sans mot dire, et pour fêter dignement ma victoire sur l'ennemi du tabac, j'entrai dans le premier bureau que je trouvai sur ma route et je me donnai le luxe d'un *panetilas*.



TYPES DE FUMEURS.



LE FUMEUR ARISTOCRATE. — On le reconnaîtra facilement à sa toilette élégante ou à son négligé excentrique, à ses gants jaunes, à ses bottes éperonnées ou à ses escarpins vernis, à ses moustaches ou à tout autre signe caractéristique de la *lionnerie*. Le fumeur aristocrate hante les cafés du *boulevard des Italiens*; rarement il se compromet dans les galeries du Palais-Royal, à moins que la pluie ne le contraigne à s'y réfugier.

Le fumeur lion fait fi des cigarres à 15 et 25 centimes : il se tient dans les hauteurs du *panatélas*. Ceux

qui se hasardent à fumer la pipe y mettent un prix fou ; l'*écume*, le nacre, les cordons de toutes couleurs sont prodigués ; j'en connais pourtant qui descendent jusqu'à la pipe belge : ils appellent cela ***s'encanailler***... Somptueux lions ! sachez donc que le vrai plaisir ne se trouve que dans les régions tempérées ; mais, que dis-je, continuez d'acheter de magnifiques écumes, les marchands feront fortune et je n'en serai pas fâché.

LE FUMEUR TIERS-ÉTAT. — Cette catégorie est, sans contredit, la plus nombreuse. Les hommes de lettres, les avocats, les médecins, en un mot, la haute bourgeoisie, ne dédaignent pas le modeste Havane; ils culottent prosaïquement des pipes à 10 centimes, et je connais plus d'un rédacteur de journal qui s'abstient du panatélas comme un Juif de manger du porc. J'en dirais bien la raison, mais tout le monde la connaît déjà.



Le fumeur tiers-état a bon ton ; il est modeste, simple dans ses manières ; en un mot, il sait savourer dignement le tabac qui n'est pas moins

parfumé, parce qu'on le fume dans un foyer qui n'a souvent coûté que dix centimes.

LE FUMEUR ÉTUDIANT. — Jetons fièrement cinq centimes dans la guérite, et passons le pont des Arts... .... Nous voici en plein pays latin. Miséricorde divine! quelle nouvelle catégorie de fumeurs! Les étudiants sont toujours des étudiants, des prototypes, des originaux sans copies, et je ne m'étonne pas que M. Frédérié Soulié les ait collés vivants sur l'affiche du boulevart. Je ne perdrai pas mon temps à énumérer les diverses nuances de fumeurs qu'on trouve à chaque pas dans le quartier des écoles. Je m'arrêterai aux sommités.

Généralement parlant, l'étudiant dédaigne le cigarre dont la fumée n'est pas assez corrosive pour caresser ses amygdales. Nos futurs Esculapes et nos Cujas en herbe culottent des pipes et triomphent des grisettes.

Voyez-vous ce beau jeune homme à longue barbe, au chapeau excentrique, muni d'une grosse canne, vêtu d'un paletot-sac... C'est un des vieux... Il fréquente les écoles depuis 1826, l'année du Jubilé. Il est adoré des marchands de tabac et chéri de toutes les brodeuses, enlumineuses, polkeuses et repasseuses... il fume une grosse pipe en bois, pipe dont le vaste abdomen peut, au besoin, engloutir une once de tabac! Il aspire nonchalamment la fumée, en songeant pour la première fois à sa thèse de licencié. Ses grands parents l'attendent... Il ira bientôt en province implanter le droit, la médecine, et l'art sublime de culotter les pipes

à point. L'étudiant est le vrai type du fumeur français.

LES FUMEURS PROLÉTAIRES. — Ici les catégories se présentent par myriades. Le peuple de Paris offre tant de variétés, qu'il faudrait un gros livre pour les énumérer.

Généralement parlant, le fumeur prolétaire porte une blouse, une veste courte, la casquette ou le bonnet de papier; il affectionne les pipes d'un sou, les cigares d'un sou. Le brûle-gueule est son Panatélas, son Havane et son Manille; la queue est ordinairement si courte, que le foyer frise ses moustaches lorsqu'il en porte. Mais quelque mauvais que soit le tabac qu'il fume, c'est pour lui un besoin égal à celui de manger; le repas le plus frugal lui suffit s'il a du tabac.

LES FUMEURS TURCS. — Les heureux enfants de Mahomet sont nos maîtres en l'art de fumer; ils ont d'excellent tabac, des pipes à longs tuyaux où la fumée s'attiédit. Ils fument nonchalamment couchés, sans penser à rien, sans soucis, sans tracas; heureux Turcs!



J'ai déjà parlé du *narghilé*, ce chef-d'œuvre de la fumomanie orientale, il est réservé aux dames des harems et des sérails.

LES FUMEURS CHINOIS. — Les disciples de Confucius fument aussi de temps immémorial. On m'a parlé d'un mandarin qui s'est fait fabriquer, en porcelaine, une pipe qui contient cent kilos de tabac !

Que le ciel préserveParis d'un pareil fumeur, il dépouillerait la régie.

Les fumeurs chinois ont de longues pipes comme les Turcs et les Persans ; ils fument avec la nonchalance qui leur est naturelle, et rien au monde n'est capable de les troubler dans leurs plaisirs. Tantôt ils sont assis sur des coussins moelleux, tantôt ils fument debout, et se font presque toujours accompagner par leurs valets.



On dit que les Chinois abandonnent le tabac, et lui préfèrent l'opium, poison lent que leur vend l'Angleterre. Pauvres Chinois ! je les plains de tout mon cœur !

LES FUMEURS GRECS ET ARMÉNIENS fument à l'instar des Turcs ; plus le grade est élevé, plus la pipe est ornée; de telle sorte qu'on dirait que c'est, chez ces peuples, un signe distinctif du commandement et du grade.



LES FUMEURS ARABES. — Pour eux la pipe est un besoin indispensable; le seul trait caractéristique qui les distingue est une gravité imperturbable. Un Arabe qui fume ne rit et ne parle jamais.





ANECDOTES.





Les généraux qui accompagnèrent Bonaparte dans son expédition en Egypte, ont affirmé que le général en chef fuma dans sa tente, et que le mamelouck Roustan était chargé de préparer sa pipe. Il fuma par politique, pour plaire aux Orientaux en adoptant leurs usages ; mais il ne fit pas de très grands progrès dans l'art de culotter les pipes. L'anecdote suivante le prouvera :

Un jour, l'ambassadeur persan lui offrit une pipe magnifique ; il se souvint du tabac d'Egypte, et dit à Constant, son valet de chambre, de charger l'*écume de mer*.

« Le feu, dit Constant dans ses *Mémoires*, ayant été « appliqué au récipient, il ne s'agissait plus que de le « faire communiquer au tabac. Mais à la manière dont » Sa Majesté s'y prenait, elle n'en serait jamais venue « à bout. Elle se contentait d'ouvrir et de fermer al-

« ternativement la bouche sans aspirer le moins du
« monde.

« — Comment diable ! s'écria-t-il enfin, cela n'en finit
« pas. »

« Je lui fis observer qu'elle s'y prenait mal, et lui mon-
« trai comment il fallait faire. Mais l'empereur en reve-
« nait toujours à son espèce de bâillement ; ennuyé de
« ses vains efforts, il me dit :

« — Constant, allumez donc cette pipe.

« J'obéis et je la lui rendis en train ; mais à peine eut-
« il aspiré une bouffée, que la fumée, qu'il ne sut point
« chasser de sa bouche, tournoyant autour du palais,
« lui pénétra dans le gosier et ressortit par les narines et
« par les yeux ; dès qu'il put reprendre haleine :

« Otez-moi cela, s'écria-t-il, quelle infection ! Oh les
« cochons ! le cœur me tourne.

« Il se sentit, en effet, incommodé pendant au moins
« une heure, et renonça pour toujours à un *plaisir* dont
« *l'habitude*, disait-il, *n'était bonne qu'à désennuyer des*
« *fainéants !*

Quel malheur que l'Alexandre de la France n'ait pas pù s'habituer à fumer ! il aurait emporté sa pipe en exil ! La pipe aurait été sa fidèle, son inséparable compagne ! elle aurait calmé ses douleurs sur le roc de Ste-Hélène ! elle l'aurait distrait de son impériale tristesse ! il aurait vécu plus longtemps, car on ne connaît pas de fumeur qui soit mort de chagrin, ni d'ennui.

Cependant l'empereur était entouré de fumeurs; ses

généraux et ses maréchaux fumaient à la barbe des ennemis. Napoléon, toujours ingénieux à trouver de nouveaux moyens pour récompenser le mérite, fit présent à Oudinot d'une pipe ornée de diamants et qui valait, dit-on, 30,000 fr. Le maréchal, célèbre par son courage, avait la monomanie des pipes; il en fit une collection qu'il montrait avec un plaisir indicible aux personnes qui le visitaient dans son palais ducal.

Le général Lasalle, qui périt de la mort des braves sur le champ de bataille de Wagram, était aussi un fumeur intrépide; les pipes culottées par lui se vendaient un prix fou, et on raconte qu'il fit des prodiges de valeur pour



atteindre un feld-maréchal autrichien qui, la veille, n'a-

vait pas voulu lui vendre une magnifique écume : il le fit prisonnier et revint au camp, dit le poète Barthélemy :

« En emportant la pipe et le propriétaire. »

Le général Vandame fumait aussi beaucoup, et sa maison était un arsenal de pipes.

Ces anecdotes prises au hasard entre mille, prouvent incontestablement que la pipe doit être l'inséparable compagne du soldat et du général, et qu'Alexandre-le-Grand aurait fumé, si, de son temps, on eût connu le tabac.

Dans l'inventaire qu'on fit des meubles du dernier duc de Richelieu, on trouva une collection de pipes qui fut estimée cent dix mille francs.

Nous ne devons pas omettre :

Deux maitre en l'art de fumer. — Toutes les fois qu'une chose devient un objet de plaisir ou de nécessité pour la généralité des hommes, on l'assujettit à certaines règles dont la collection reçoit la dénomination *d'art*. La poésie est un art, la danse est un art, la peinture est un art ; fumer est un art qui est appelé à de très hautes destinées, pourvu que la *fumomanie* ne s'arrête pas dans la voie du progrès. Jusqu'à ce jour l'art de fumer n'a pas eu de professeurs célèbres, et c'est avec beaucoup de peine que nous avons recueilli les noms des deux maîtres culotteurs de pipes : Paris se glorifie de leur avoir donné naissance.

Le premier, est M. **Tessier**, qui a mis au défi les plus célèbres fumeurs de l'Allemagne et de la Hongrie. (Voir son portrait au commencement de cette partie.)

Le second, est le père **Meunier**, fumeur prototype, fidèle habitué de *l'estaminet de l'Univers*, où l'on peut admirer l'admirable talent avec lequel il sait jaunir à point une écume de haut prix.

Ces deux maîtres fumeurs n'ont pas encore formulé de doctrine, de telle sorte que leurs disciples en sont réduits aux leçons de l'expérience. Est-ce un bien? est-ce un mal? nous n'en savons rien. Mais nous croyons que les fumomanes sont naturellement trop amis de la liberté pour s'astreindre à suivre les préceptes d'une école quelconque : chacun agit à sa guise, et les choses n'en vont que mieux.

Le célèbre Jean-Bart, au retour d'une expédition maritime, où il avait triomphé d'une flotte anglaise, fut présenté à Louis XIV ; Jean-Bart s'était fait faire pour cette réception un costume chamarré d'or et d'argent. Les courtisans et surtout les dames, rirent beaucoup en voyant la démarche brusque et les gestes soldatesques de ce loup de mer. Mais l'étonnement fut général lorsque Jean-Bart, tirant de sa poche une énorme pipe hollandaise, l'alluma sans façon et se mit à fumer tranquille-

ment dans l'embrâsure d'une fenêtre. Pendant qu'il lâchait d'énormes bouffées, sans faire la moindre attention aux malicieux sourires des gentilshommes de la cour, le roi s'approcha et lui dit :



— Jean-Bart, je viens de vous nommer chef-d'escadre.

— Sire, vous avez bien fait, répondit Jean-Bart.

Et il continua de fumer avec la même impassibilité. La réponse du marin prêta beaucoup à rire à tout le monde ; mais le roi, se tournant avec sa gravité majestueuse, leur dit ;

— Qu'avez-vous à rire ainsi ? ce brave a raison ; il sait que je ne lui ai accordé que ce qu'il méritait.

Les railleries cessèrent à l'instant et la pipe fut intrônisée momentanément dans le palais de Versailles.



TROISIÈME PARTIE.

LE CIGARE.



ORIGINE DU CIGARE.

Nous avons parlé dans notre première partie, de la découverte du tabac par les compagnons de Christophe Colomb. Nous avons dit, d'après les relations contemporaines, que les Espagnols rencontrèrent des Indiens munis de *tabagos* dont ils aspiraient la fumée. Le vénérable Barthélemy de las Cazas raconte qu'ils avaient deux sortes de *tabagos ;* les uns faits avec un roseau (ou pipe), les autres, qui consistaient

en feuilles de tabac roulées dans de larges feuilles d'arbres. Voilà, sans contredit, le cigare primitif, le cigare proto-type, le père commun de tous les cigares du monde, du *Havane,* du Brésil, voir même du cigare-caporal.

Qui aurait pensé que quelques feuilles roulées sans art, sans symétrie, deviendraient un jour, après quelques transformations, un besoin de la civilisation moderne, un ornement de la fashion, un moyen de distraction pour le riche, une source abondante de consolations pour le pauvre et l'artisan?

Tous les cigares, n'importe la qualité, se font en roulant, dans un fragment qu'on appelle *chemise*, une quantité de *débris* ou *nipes* qu'on lie en les tordant par un bout. On choisit ordinairement pour *chemise* une belle feuille de tabac, bien lisse, bien luisante, qui cache ainsi aux yeux des fumeurs les plus expérimentés, des feuilles ou plutôt des débris de feuilles de qualité médiocre et souvent mauvaises. La régie elle-même ne se fait pas scrupule de recourir à ce subterfuge.

BOUTS FRANÇAIS. — On donne le nom de *Bouts français* aux cigares dont le bout n'est pas tordu. On reconnaît à ce signe les cigarres de Bordeaux, de Marseille à ceux que la régie débite sous la dénomination vulgaire de *cigarres de caporal*, au prix de 5 centimes. Ils sont ordinairement de mauvaise qualité.

CIGARRES DE LA HAVANE. — La régie s'approvisionne

tous les ans de tabacs étrangers pour l'aristocratie des fumeurs.

Les cigares de la Havane, dits de la *Vuelta de abajo*, occupent et méritent d'occuper le premier rang ; ces cigares sont admirablement faits, et les soins qu'on apporte à la fabrication leur ont acquis une célébrité universelle.

CIGARES DE SAINT-VINCENT. — Les cigares de l'île de Saint-Vincent, qui produit une des premières qualités de tabac, ont une odeur suave et embaumée qui les distingue de tous les autres. On les lie à un bout avec un fil de soie. L'Europe n'en fait qu'une petite consommation ; ils sont principalement fumés par les dames créoles, qui se plaisent à en savourer les parfums, nonchalamment couchées dans leurs hamacs pendant la chaleur du jour ; ou le soir sur les bords de la mer, à l'heure de la brise.

LES BOUTS DE NÈGRES. — On les fait avec de longues feuilles de tabac roulées avec une forte pression et presque tordues. On les reconnaît à leur longueur, ils sont minces et très noirs ; on emploie pour ces cigares les dernières qualités du tabac de la Virginie. Leur fumée est très forte, presque corrosive. Les nègres seuls les consomment dans les colonies, et si on en importe quelques-uns en Europe, c'est plutôt comme objet de curiosité que de consommation.

LES CHIROUTES. — La *Chiroute* pur-sang ou le cigare-

monstre, le cigarre colossal. Sa dimension est énorme et son foyer immense. Vainement les Européens tenteraient de fumer une chiroute, ils échoueraient mille fois. Les commandeurs, les majordomes des habitations, les personnes préposées à la garde des nègres, peuvent seuls se permettre la *chiroute;* leur palais, blasé par le tafia et autres liqueurs fortes, trouve des plaisirs indicibles dans cette variété de cigare gigantesque, qui donne presque autant de fumée qu'un tuyau de poële. Une chiroute reste allumée de longues heures entre les mains des commandeurs, qui la prennent, la quittent, la reprennent par intervalles.

LE PANETELAS. — Ce cigare, nouvellement importé en France, est réservé aux fumeurs riches; il se vend la somme énorme de 80 centimes. Il est très long, très mince, très serré; l'air circule difficilement entre les feuilles collées les unes sur les autres; on ne le fume guère qu'à moitié. Nous conseillons aux vrais fumeurs de s'en tenir au *regalia*.

Choisir un bon cigare n'est pas chose aussi facile qu'on le croit communément; il faut des soins scrupuleux et une habileté longtemps exercée. Il faut rejeter ceux dont le bout est trop gros, dont la couleur est d'un vert trop foncé. Les Espagnols disent qu'il faut, pour qu'un cigare soit bon, qu'il ait eu trois ou quatre fois la fièvre, parce que le changement de climat exerce sur eux une influence souvent funeste. On doit donc donner la préférence aux plus vieux, aux plus secs et à ceux qui se trou-

vent immédiatement sous le lien qui les tient en paquet, pourvu que les feuilles extérieures ne soient pas déchirées.

Le fumeur aristocrate, le fumeur de bonne compagnie, ne rallume jamais un cigare ; à plus forte raison il doit s'abstenir de rapprocher de ses lèvres un bout déjà imbibé de salive. Ces débris de l'opulence et du luxe sont réservés aux pauvres qui les ramassent sur les trottoirs. Lorsqu'on est riche, on doit laisser aux Lazares les miettes qui tombent d'une table abondamment servie, sous peine de passer pour un cancre, un harpagon, un fesse-mathieu.

Un de mes amis m'a raconté que pendant le siège de Médéah, la garnison française, bloquée par les Arabes, sans nouvelles d'Alger depuis cinq mois, était réduite à vivre d'herbes et de racines. Le général avait quelques cigares ; lorsqu'il visitait la place, il en allumait plusieurs qu'il posait ensuite sur une pierre ; les soldats s'en emparaient et y trouvaient un remède contre le désespoir.





LA CIGARETTE.



VANITÉ des vanités et *tout n'est que vanité*, dit le roi Salomon… Ne pourrait-on pas, donnant une large interprétation aux paroles de ce roi-poète, dire que *tout n'est que fumée*.

Hélas! il faut bien le dire, tout n'est que fumée dans le siècle où nous vivons.

Qu'est-ce que la gloire? fumée…

Qu'est-ce qu'une bataille? fumée…

Qu'est-ce que le génie humain? fumée…

En un mot, qu'est-ce que la vie? fumée, et rien que fumée.

Je faisais ces réflexions empreintes d'une philosophie

transcendante, en me promenant aux Champs-Élysées. Je rêvais au tabac, à la pipe, au cigare et à la tabatière; je fouillais dans mes souvenirs, pour m'assurer que je n'avais omis aucun fait intéressant, et à chaque question que je m'adressais, j'avais la satisfaction de répondre que mon travail était des plus consciencieux.

Tout à coup, deux jeunes gens, que je reconnus pour Espagnols à leur démarche d'hidalgos, passèrent près de moi, lâchant bravement d'énormes bouffées de fumée. Ils aspiraient avec délices les parfums de deux cigarettes.

Pauvre cigarette, candide sœur du cigare, ton frère aîné, je t'avais donc oubliée dans mes investigations historiques! Je vais réparer cette négligence, qui porterait un coup fatal à ta gloire future!

HISTORIQUE DE LA CIGARETTE. —A mon avis, la cigarette ne remonte pas bien loin dans la nuit des temps; je crois même qu'elle ne va pas au-delà du XIXe siècle.

Un matin, en se levant, un Andalou ou un Castillan, peu importe la province, s'imagina de rouler du tabac dans une petite feuille de papier et en aspira ainsi la fumée. Peut-être même le fit-il par nécessité, s'étant trouvé sans cigare et sans pipe. Or, que fait un Espagnol qui ne fume pas? Rien... Et voluptueusement plongé dans le bonheur du *far niente*, il ne se donne même pas la peine de penser. Cependant, pour se donner les airs d'un être tant soit peu actif, il fume continuellement : il n'a pas adopté la pipe des Orientaux, le tabac dure trop long-

temps, l'Espagnol est capricieux et aime à changer; d'ailleurs une cigarette est consumée en quelques instants, il faut alors en fabriquer une nouvelle, aussi l'Espagnol roule-t-il continuellement du tabac entre ses doigts, cela lui donne l'air d'un homme sérieusement occupé : c'est tout ce qu'il demande, il est satisfait; la cigarette est pour lui le critérium de toutes les voluptés humaines. Heureux Espagnols! délicieuse paresse! pourquoi t'es-tu reléguée dans la Castille et l'Andalousie? pourquoi fuis-tu loin de Paris, la reine des capitales?...

Depuis quelques années (à dater surtout de 1830), la cigarette a franchi audacieusement les monts Pyrénées, pour fonder en France un pouvoir qui n'aura jamais une grande étendue ni une grande durée, parce que nous n'avons ni assez de temps, ni assez de patience pour pratiquer la cigarittomanie.

DES FUMEURS DE CIGARETTE. — La cigarette a été accueillie avec un enthousiasme frénétique par les jeunes gens des écoles, qui font ainsi leur noviciat dans le grand art de fumer. Quand vous passerez dans la rue Saint-Jacques ou sur la place de l'Odéon, et que vous verrez des adolescents imberbes fumer des cigarettes, vous pourrez dire que dans six mois ces fumeurs néophytes seront d'infatigables culotteurs de pipes.

Les commis vénèrent aussi la cigarette, les uns par économie, les autres pour se donner des airs d'importance; ils craindraient

d'effaroucher, avec la fumée de la pipe, les grisettes dont ils convoitent les affections. Candides commis! ils ne savent donc pas que les grisettes de Paris sont habituées au tabac comme Vénus à l'encens et aux roses.

Il est une catégorie de femmes qui cultivent la cigarette, ces femmes incomprises, ces poètes en jupons, sans inspirations et sans lyre, ridiculisées sous la dénomination de *bas-bleus*, ont voulu fumer à l'instar des hommes, et j'en connais quelques-unes qui aspirent voluptueusement le maryland en pensant à Saint-Simon, l'apôtre de l'émancipation féminine, et en commentant les doctrines de Fourier.



Je ne parle pas de la célèbre G..... S...; elle est supérieure à son sexe par son talent et par sa manière de fumer; on m'a dit qu'elle culotte une pipe avec une perfection qui ferait envie au père Meunier. Aussi Théodore Burette, dans sa *Physiologie du Fumeur*, lui a-t-il consacré le chapitre intitulé *La femme faite homme et culottée par la pipe*.

Cette charmante danseuse, qui attire tout Paris à l'Opéra, est une intrépide fumeuse de cigarettes. Nous

lui en avons vu fumer jusqu'à *dix* sans désemparer,



sur son balcon de la maison dorée, en compagnie de l'élégant B., son amant de cœur, et nous pouvons affirmer que de toutes les femmes qui usent de la cigarette, elle est la seule qui puisse rappeler la grace voluptueuse d'une *maja* de Valence.

MANIÈRE DE FAIRE UNE CIGARETTE. — *Pour faire*

un civet, il faut un lièvre, dit un cuisinier profondément philosophe et observateur.

Pour faire une cigarette, il faut du tabac et du papier.

On se sert ordinairement de maryland ou de virginie, parce que le tabac français est trop âcre pour les cigarittomanes : ces messieurs et ces dames fument pour se donner des airs de fumeurs et non pour savourer réellement les parfums enivrants du tabac.

On emploie du papier sans colle, découpé en petites feuilles, réunies par petits paquets surchargés d'étiquettes espagnoles, telles que : *Papel de hilo, en alcoy, fabrica de Balmasede en Barcelona.*

CIGARETTES À PAILLE DE MAÏS. — Dans les provinces basques et dans le midi de la France, on se sert, au lieu de papel, de paille de maïs pour la fabrication des cigarettes. Les cigarettes à paille de maïs sont rares à Paris, la fabrication suffisant à peine à la consommation des Méridionaux.

CONSEILS AUX FUMEURS DE CIGARETTES. — Les fumeurs de cigarettes se persuadent que les émanations d'une petite quantité de maryland plus ou moins pressée dans une petite feuille de papel sont moins intenses que la fumée de la pipe. Ils sont dans une erreur profonde et bien profonde. Considérée sous ce point de vue, la cigarette a aussi de graves inconvénients. Elle est plus nuisible que la pipe aux glandes salivaires, et, par conséquent, à la poitrine ; elle dessèche la bouche et irrite les lèvres.

Les cigarittomanes, non contents de humer la fumée, l'avalent, la font séjourner quelques instants dans leur poitrine, et tout cela pour donner des preuves de leur habileté dans la fumomanie. On conçoit sans peine que le séjour de la fumée dans les voies aériennes, quelque court qu'il soit, n'en est pas moins préjudiciable aux poumons douloureusement affectés par ce corrosif.

Je conseille donc aux fumeurs pour rire : de mettre des gants toutes les fois qu'ils prendront une cigarette.

De ne plus avaler la fumée, parce que cette manie pourrait leur occasionner de graves accidents.

Dans ces derniers temps on a perfectionné la cigarette à l'usage des dames, en donnant au tabac tous les genres de parfums qui leur sont agréables. — Nous ne parlons que pour ne rien omettre de la cigarette Raspail; celle-là possède un parfum qui ne peut offrir de consolation que pour la peur; la cigarette Raspail ne peut marcher qu'en compagnie du choléra. Que Dieu retienne longtemps son compagnon de voyage.

LE CIGARETTOTYPE. — Cet instrument est de la plus grande simplicité : il consiste en un simple tube qu'on bourre de tabac, et la cigarrette en sort parfaitement confectionnée. M. Maire en est l'inventeur.

Le cigarrettotype a eu l'honneur insigne de figurer à l'exposition de 1844.

On nous a dit qu'une grande dame espagnole, parente de la première caméristе de la reine, s'avisa un

jour de fumer dans un bal que la cour donnait à l'ambassadeur d'Angleterre. La reine en fut si fortement scandalisée, que le lendemain le mari de la grande dame, officier supérieur dans les armées, fut congédié brutalement par le ministre de la guerre.

Qu'on dise après cela que la France n'est pas le pays de la liberté... Chez nous, on ne mettrait pas un officier supérieur en demi-solde pour si peu de chose, et dernièrement nous avons vu deux lorettes fumant leurs ciga-



rettes dans le parc de Versailles. Les lorettes ne respectent rien, pas même le grand nom de Louis XIV. Ajoutons que le grand roi, s'il avait connu les lorettes, eût peut-être fait trôner la cigarette, dont le seul tort, suivant nous, est d'être arrivée après le perfectionnement du cigarre.

AVENIR DE LA CIGARETTE. — Si j'étais prophète comme feu Balaam dont l'âne parlait, je pourrais dire quelles seront dans les siècles futurs les destinées de la cigarette ; malheureusement je n'ai pas reçu le don de seconde vue ; mais tout me porte à croire que l'existence et la gloire de la cigarette ne dureront pas plus qu'un feu de paille. Les fumeurs se raviseront ; ils demanderont au cigare ou à la pipe la douce ivresse, les indicibles extases que produit le tabac. Nos bas-bleus, nos lionnes et les lorettes renonceront aussi à la cigarette, qui ne trouvera plus de partisans que parmi les enfants.

O cigarrette, passagère cigarrette, fumée légère et peu consistante, tu seras donc emportée par le vent de l'oubli... Mais console-toi ! ta gloire ne mourra pas, et dans mille ans et plus, nos descendants qui liront ce livre sur le tabac connaîtront et apprécieront par contre-coup le rôle que tu as joué pendant quelques années du XIX[e] siècle, ô cigarrette !

QUATRIEME PARTIE.

LA TABATIÈRE.



LA TABATIÈRE.

Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale........
Ne saurait-on que dire, on prend sa tabatière ;
Soudain à gauche, à droite, en devant, par derrière,
Gens de toutes façons, connus et non connus,
Pour y demander part sont les très bien venus.
Mais c'est peu qu'à donner instruisant la jeunesse,
Le tabac l'accoutume à faire ainsi largesse,
C'est dans la médecine un remède nouveau ;
Il purge, réjouit, conforte le cerveau,
De toute noire humeur promptement le délivre,
Et qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre.

THOM. CORNEILLE

Les premiers Européens qui revinrent du Nouveau-Monde, ignoraient probablement l'usage du tabac en poudre; du moins, nous n'avons trouvé aucun ouvrage où il soit question de priseurs. Les Européens, appréciant les qualités stimulantes de la *nicotiane*, réunirent

plusieurs feuilles qu'ils soumirent à une forte pression et à une fermentation assez longue : on donna à ces petits paquets le nom de *carottes* qu'on réduisit en poudre au moyen d'une râpe.

Dès ce moment tout le monde prisa à la cour et à la ville ; en France nous voyons le tabac à priser déjà en vogue, du temps de Catherine de Médicis, qui en faisait prendre à son fils Charles IX ; ce jeune prince y trouva un soulagement contre les violents maux de tête auxquels il était sujet, et cet heureux résultat ne contribua pas peu à propager l'usage de la poudre de nicotiane, qui devint un objet de mode et de bon ton.

ANCIENNE MANIÈRE DE PRÉPARER LE TABAC A PRISER. — Autrefois les carottes de tabac arrivaient toutes préparée, d'Espagne ou du Portugal ; nos voisins conservèrent assez longtemps ce monopole, et nos aïeux se servaient, pour le pulvériser, de la classique râpe; témoin Louis XIII qui, comme nous l'avons déjà dit, préparait son tabac avec sa râpe d'ivoire. Ce mode de préparation a longtemps prévalu ; ce n'a été que plus tard, grâce à l'habileté de nos mécaniciens, qu'on a inventé des machines qui pulvérisent le tabac, avant qu'il sorte de la régie.

Nous trouvons dans le compte fait par le ministre Necker en 1785, que la consommation du tabac à fumer n'était que le 1/12 du tabac vendu. D'après ce calcul, dont on ne peut contester l'exactitude, six ans avant notre révolution, on comptait en France, sur douze per-

sonnes qui consommaient du tabac, dix priseurs et deux fumeurs. Cet état de choses a bien changé, et aujourd'hui le calcul pourrait hardiment être fait en sens inverse.

LES TABATIÈRES.— A peine y eut-il vingt priseurs en France qu'on songea à fabriquer des tabatières ou boîtes à renfermer la nicotiane pulvérisée.

La presque universalité de la consommation du tabac a fait des tabatières un genre de commerce assez important; on en fabrique de toutes formes; on emploie une variété infinie de matières: l'or, l'argent, le platine, l'ivoire, l'écaille, les bois les plus précieux, principalement le buis, le carton moulé, la corne, et en Allemagne l'écorce de cerisier.

LES TABATIÈRES DE PARIS.—La fabrication des tabatières d'or, d'argent et de platine, occupe spécialement à Paris un certain nombre d'ouvriers; le fini du travail, le bon goût, l'élégance des formes, indépendamment du prix de la matière première, en font des objets précieux que recherchent avec un égal empressement les consommateurs opulents de tous les pays. Les tabatières, en argent surtout, trouvent un débit considérable en Italie, en Espagne, en Portugal, et dans les pays d'outre-mer, principalement le Brésil, où l'on acorde la préférence à celles qui sont dorées partout. Nous devons ajouter cependant que le bon marché contribue à la vente de ces tabatières, qui sont inférieures aux tabatières anglaises et allemandes. On peut estimer de 2,000 à 2,500 douzaines la quantité de tabatières blanches fabriquées à

Paris, en y comprenant un genre de tabatières très communes, mais en argent, vulgairement nommées *tabatières de blanchisseuses.* Il est d'habitude, en effet, que dans les ateliers de ces dames, la maîtresse possède une vaste boîte toujours garnie de tabac, laquelle sert à alimenter les nez plus ou moins retroussés, grecs ou romains, des laveuses et repasseuses de l'établissement.



TABATIÈRES DE GENÈVE ET DE HANAU.—La ville de Genève fabrique seule les tabatières émaillées qui trouvent de nombreux débouchés en Turquie et autres pays de l'Orient.

La petite ville de Hanau fabrique toutes les tabatières en or et en argent pour l'Allemagne; elle fournit à elle seule presque toutes les cours de Germanie et même la Russie.

TABATIÈRES EN BUIS ET EN ÉCAILLE.—Paris fabrique ce qui se fait de mieux en tabatières de buis, d'écaille, enjolivées de nacre ou d'ivoire ; la perfection du travail ne laisse rien à désirer, soit pour la confection des charnières soit pour le parti avantageux qu'on sait tirer du buis, soit enfin pour l'élégance des formes; les prix, jadis fort élevés, sont aujourd'hui très modérés. La concur-

rence a gâté le métier et considérablement diminué les profits.

TABATIÈRES DE STRASBOURG. — On fabrique aux environs de Strasbourg des tabatières communes en bois de bouleau, dont le débit est immense. Ces tabatières, de forme ovale et haute, et d'une grande simplicité, se payaient encore, il y a quelques années, 60 fr. la grosse ; aujourd'hui le prix est descendu à 4 fr. 50 c. On a trouvé le moyen d'enjoliver ces sortes de tabatières en les couvrant en paille de diverses couleurs; ce derniers travail se fait aux environs de Paris.

Barthélemy dans son poëme, dit avec une fierté poétique :

« Quant au tabac en poudre, il ne m'inspire pas
« S'il vise également à quelque apothéose,
« Je ne puis rien pour lui ; qu'il s'adresse à la prose. »

C'est donc à nous, prosateur, à faire connaître les diverses catégories de priseurs, leurs vertus, leurs défauts.

PETITES MISÈRES DU PRISEUR. — Le priseur est sujet à de petites misères : est-il un plaisir sur la terre qui n'ait pas une peine pour compagnie? Est-il une rose qui ne cache pas une épine pour piquer la main qui voudra la cueillir ?

Outre l'éternuement, détonnation toujours très désagréable pour les personnes qui se trouvent auprès de lui, le priseur est condamné à mille autres inconvénients. Le suintement de sa membrane muqueuse irritée par le tabac,

produit un écoulement noirâtre dont on ne peut prévenir les ravages sur la toilette que par des précautions minutieuses et continuelles.

Les personnes âgées sont surtout sujettes à ces petits travers ; qui voit priseur de soixante ans, ne tardera pas à voir une roupie à l'extrémité du nez s'exagénaire.

Les jeunes gens prisent rarement ; le tabac en poudre étant un des apanages de l'âge mûr et de la vieillesse. Néanmoins, certains adolescents se livrent à la passion de la tabatière, pour se donner le plaisir d'offrir aux dames du tabac à la rose, voire même à la fève tonka.

Si une tabatière est déplacée entre les mains d'un jeune homme de vingt ans, elle convient sous tous les rapports aux hommes qui ont dépassé la quarantaine et aux vieillards. Lorsqu'on est arrivé à un certain âge, on a besoin de distractions ; le cerveau devient lent, il faut le surexciter. Pour cela, le plus sûr moyen est le tabac à priser. Il est surtout propice aux vieillards, dont il charme les ennuis ; aux gens de cabinet ; aux commis d'administration ; aux prêtres ; aux médecins chargés de visiter les hôpitaux. Aux gens de lettres, poètes, historiens, romanciers, vaudevilistes, dramaturges.

Aux gens de cabinet et aux commis, qui ne peuvent fumer dans leurs bureaux, et se délassent en reniflant cavalièrement une prise de tabac, après avoir établi la balance entre le DOIT et l'AVOIR.

Aux prêtres, qui se sont toujours fait un scrupule de fumer, nous ne savons trop pourquoi. Obligés, par les

devoirs de leur ministère, de passer souvent la moitié d'une journée dans leurs confessionaux.

Il convient aussi aux médecins, parce qu'il est un préservatif contre les émanations fétides des lits des malades; aux juges, parce que ce stimulant les tient éveillés sur leurs siéges ; aux avocats, parce qu'il dégage le cerveau et donne à l'esprit la perspicacité nécessaire pour suivre une cause dans les innombrables dédales de la chicane...

Depuis quelques années seulement, le cigare et la pipe ont eu les honneurs de la vogue ; mais la tabatière, leur sœur aînée, a joui pendant plus de deux siècles de la faveur de l'aristocratie française.

Elle compte des illustrations qu'elle peut hardiment opposer aux romantiques célébrités de la fumomanie.

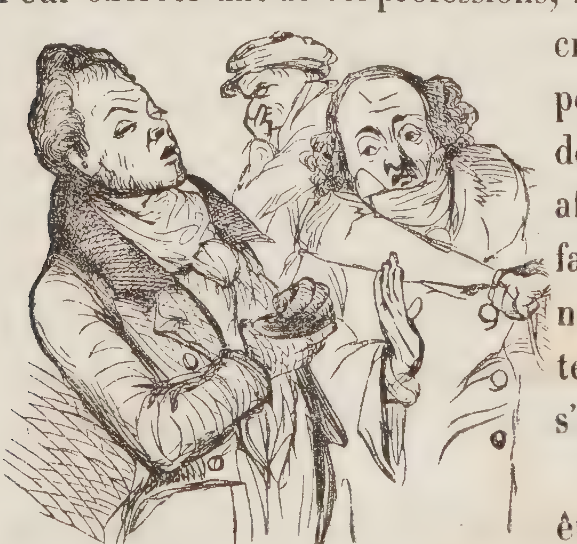
VOLTAIRE. — Un des plus grands génies du XVIII[e] siècle, l'immortel Voltaire, prisa dès sa plus tendre jeunesse ; il puisa dans la tabatière quelques-unes des grandes idées de sa philosophie si caustique, les chaleureuses inspirations de ses tragédies, l'esprit qui étincelle dans ses moindres écrits. Allez à Fernay, on vous montrera la canne et la tabatière du grand homme qui a eu le malheur de mourir *empoisonné* par le tabac, suivant le docteur Boussiron, et de quatre-vingt-quatre ans d'âge.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Encore un grand nom à ajouter à la brillante pleïade des priseurs. Jean-Jacques Rousseau ne dédaigna pas la tabatière ; le philo-

sophe de la nature, en se promenant sous les ombrages d'Ermenonville, humait une prise de tabac et écrivait une de ces phrases qui renferment plus de pensées que les énormes volumes des écrivains de nos jours.

Le grand ministre **Turgot** prisait ; le vertueux **Malherbes** prisait ; **Napoléon** prisait ; Talleyrand prisait ; et de nos jours ne voyons-nous pas **Béranger**, l'Anacréon et le Thyrtée de la France, honorer aussi de son culte la modeste tabatière. Certes, quand même les priseurs ne compteraient dans leurs rangs d'autre célébrité que le chantre des amours et de toutes nos gloires nationales, ils n'auraient rien à envier aux fumeurs.

A QUELS SIGNES CONNAIT-ON UN PRISEUR AUX BELLES MANIÈRES. — N'est pas original qui veut ; n'est pas élégant, poète, jurisconsulte, député, ministre, qui veut. Pour exercer une de ces professions, il faut avoir été procréé et mis au monde pour cela ; être doué de certaines qualités, affligé de certains défauts, sans lesquels on ne pourra jamais atteindre le but qu'on s'est proposé.



De même, pour être priseur et priseur de bon ton, il faut avoir reçu de la nature certaines manières indispensables ; il faut en un mot avoir le *chic* :

cette expression vulgaire est la seule qui rende bien toute notre pensée.

Il faut donc avoir le *chic* et ce *chic* là ne s'acquiert pas, on le reçoit en naissant ; c'est un présent de nature comme la beauté, l'esprit, l'adresse, l'amabilité.

Il y a priseurs et priseurs, parmi les adorateurs de la tabatière. Nous ne parlerons pas des priseurs vulgaires, des priseurs profanes, qui ne méritent pas d'entrer dans le fameux bureau de la *Civette*. *Odi profanum vulgus et arceo.*

LE TABAC REMÈDE CONTRE L'ENNUI ET L'OISIVETÉ. — Le tabac est une panacée contre l'ennui et l'oisiveté. Un fumeur ou un priseur ne s'ennuient jamais et ne sont jamais oisifs. Est-il possible de s'ennuyer avec un cigare ou une tabatière? N'est-on pas toujours décemment occupé, quand on tient entre ses doigts une prise de tabac ou le tuyau d'une pipe? Examinez la triste et déplorable position de ce rentier qui vient de lire la brochure du docteur Boussiron? Croyez-vous qu'il se torderait ainsi les bras, qu'il bâillerait à se démantibuler les deux mâchoires, s'il prisait ou s'il fumait? Non, car le tabac préserve de l'ennui, et de bien d'autres affections morales.

Il est des signes caractéristiques, des signes certains, auxquels on reconnaît un priseur de bon ton, un priseur fashionable, un priseur aristocrate.

D'abord, tout priseur qui se respecte, évite d'ouvrir sa tabatière avec bruit et d'offrir du tabac aux personnes qui se trouvent près de lui. Il ne convient pas à un homme bien élevé de livrer sa poudre d'Espagne, de la Virginie, de Macouba ou de Tonneins aux doigts du premier venu. Une tabatière qui s'ouvre pour tout le monde peut être comparée à ces grandes maisons isolées qui n'ont ni portes ni fenêtres, et finissent par tomber en ruines, parce que le maître les a abandonnées aux vents qui soufflent des quatre points cardinaux. Un priseur qui a quelque considération pour sa personne, qui veut éviter certains inconvénients inséparables de la communauté de biens, n'offre de tabac qu'à ses amis intimes, encore y met-il une certaine réserve; il prise à la dérobée, sans qu'on l'aperçoive, ou s'il le fait ostensiblement, il y met tant de grâce, tant de laisser-aller, il approche si délicatement le pouce et l'index du bout de son nez, que cette manœuvre imprime une certaine noblesse à son maintien.

Il se garde bien d'éternuer, ou si le picotement est par trop fort, il étouffe courageusement la détonnation, qui expire à bruit sourd dans un foulard des Indes.

Le priseur de haut parage veille avec une sollicitude continuelle à ce que, sur son nez, on ne s'aperçoive jamais le moindre indice de tabac, la plus légère souillure.

Voyez cet honnête et candide épicier, retiré des affaires : bon père, bon époux, bon fils, excellent citoyen, électeur municipal, caporal honoraire de la garde nationale..... se promenant majestueusement précédé



de son caniche; avec quel sourire de satisfaction il plonge ses doigts dans l'intérieur de son ample tabatière, et dites-moi s'il est au monde un mortel jouissant d'une plus grande satisfaction?

Cette catégorie de priseurs offre un trop grand nombre de variétés et de nuances plus ou moins bizarres, pour que nous en fassions une énumération complète. — Tout le monde est à portée de les connaître, de les étudier, et pour peu qu'on ait du goût pour les observations physiologiques, il est aisé de devenir, sur cette matière, aussi savant que l'observateur le plus attentif, le plus infatigable.

Certaine classe de priseurs se fait généralement remarquer par une malpropreté dégoûtante ; c'est surtout aux *Invalides* qu'il faut chercher les types de cette der-

nière variété. Les nobles débris de nos invincibles armées se piquent peu de propreté et d'élégance ; peu leur importe la méthode de priser, pourvu que le tabac soit fort et attaque vigoureusement la membrane muqueuse. On nous a parlé de certains invalides qui font sécher leurs mouchoirs au soleil, râclent le tabac qu'ils ont déjà prisé, et en remplissent une seconde, une troisième fois leurs tabatières. Nous ne pouvons affirmer le fait ; mais, pour peu qu'il soit réel, il y a lieu de s'indigner contre la parcimonie du gouvernement, qui réduit la bravoure mutilée à des nécessités si tristes, si dégoûtantes. Pourquoi ne donnerait-on pas à ces braves une distribution quotidienne de tabac, comme on leur donne du vin, puisque, pour eux, l'un et l'autre sont également indipensables à leur existence ? Nous serions heureux de voir notre pensée mise à exécution. Nous la soumettons du reste à la sollicitude de M. le gouverneur général pour ses administrés. On peut être assuré que la régie ne ferait aucune difficulté pour abandonner à leur profit les droits qu'elle prélève sur la consommation ordinaire, en sorte que cette dépense deviendrait très minime. La France est assez riche pour offrir à ceux qui lui ont consacré leur vie, quelques distractions contre l'ennui et le désœuvrement, seul partage de ceux qu'une infirmité quelconque empêche d'utiliser matériellement les loisirs de l'Hôtel-Royal.



ANECDOTES



On nous a parlé d'un priseur entretenu par la Faculté de médecine de Paris, qui a acheté le droit de le disséquer après sa mort.

Nous avons cru d'abord que ce marché était un conte fait à plaisir ; mais nous sommes allés aux informations, et voici ce que nous avons recueilli dans nos pérégrinations aux extrémités du quatier latin.

Dans une des rues adjacentes à l'Ecole de médecine vit un homme d'une quarantaine d'années, grand buveur, petit mangeur et priseur acharné. Le matin, en se levant, cet homme aspire d'un seul coup une once de tabac, et vòici comment il s'y prend :

Il déploie le cornet de papier, répand le tabac du milieu de l'avant-bras jusqu'à la concavité qui sépare le pouce de l'index, en forme une large traînée dont il égalise la dimension ; puis, il pose le nez à une extrémité,

arrive en un clin-d'œil au pouce et à l'index sans laisser derrière lui le moindre vestige de tabac. Ceci paraît fabuleux, et pourtant le fait est incontestable, puisqu'il se renouvelle huit ou dix fois chaque jour.

Ajoutons que la plus grande singularité de ce phénomène consiste dans l'absence totale de déperdition ; cet avide priseur absorbant l'énorme quantité de tabac dont nous avons parlé sans jamais moucher ni cracher.

Attendons, et nous lirons un magnifique rapport à l'Académie sur le priseur-phénomène du quartier latin.



LA TABATIÈRE DE TALLEYRAND AU CONGRÈS DE VIENNE. — Tout le monde connaît les difficultés que le célèbre Talleyrand eut à surmonter au Congrès de Vienne, pour soutenir l'honneur de la nationalité française. Les représentants des puissances du nord nous tenaient rancune et voulaient nous faire expier les victoires de la révolution et de l'empire. Talleyrand, qu'on a surnommé depuis le *renard de la diplomatie*, commençait



à perdre contenance, lorsqu'il ouvrit par hasard sa magnifique tabatière enrichie de diamants, et huma une prise de tabac.

— La belle tabatière ! dit le représentant du roi de Prusse.

— C'est un bijou royal, ajouta le réprésentant de l'Angleterre.

Tout le monde s'extasia sur la magnificence de la tabatière. L'ex-évêque d'Autun se dit alors, à voix basse :

— Je suis vainqueur, je les tiens.

En effet il livra sa tabatière qui passe de main en main ; elle était pleine d'excellent tabac d'Espagne. Chaque plénipotentiaire y plongea ses doigts ; on éternua, on sourit, on se montra beaucoup plus traitable ; Napoléon n'en fut pas moins mis hors la loi, mais la France conserva ses anciennes limites.

NAPOLÉON PRISEUR. — Napoléon ne fumait pas, probablement parce qu'il ne put s'habituer ni à la pipe, ni au cigare, mais en revanche, il prisait énormément. Il ne portait pas de tabatière ; l'ouvrir et la fermer eut été un supplice pour ce puissant génie, dont l'impatience dévorait les instants. Une des poches de son gilet était doublée en cuir : il la remplissait de tabac, et pouvait ainsi, sans se déranger le moins du monde, priser à cha-

que instant. Il nous serait impossible de dire au juste le nombre de prises qu'absorba l'empereur dans la visite qu'il fit à mademoiselle Lenormand, mais on assure que ce fut la première fois que sa poche, je veux dire sa tabatière, se trouva vide, tant son impatience avait été grande pendant que la pythonisse consultait les diverses combinaisons de cartes qu'elle étalait devant lui.



Malheureusement, Napoléon n'était pas l'inventeur de ce nouveau genre de tabatière ; il n'avait fait qu'imiter le roi de Prusse Frédéric II, qui avait aussi une poche en cuir. Nous croyons que c'est la seule circonstance où notre grand empereur se soit montré plagiaire et certes, on peut bien lui pardonner cet unique plagiat, il a tant créé, il a laissé tant de modèles !

En avril 1810, lorsque Napoléon et Marie-Louise allèrent visiter le canal souterrain de Saint Quentin, et les villes de Cambrai, Valenciennes, etc., le bourgmestre d'une ville de Hollande crut devoir ajouter, à l'arc de triomphe qu'il avait fait élever, l'inscription suivante :

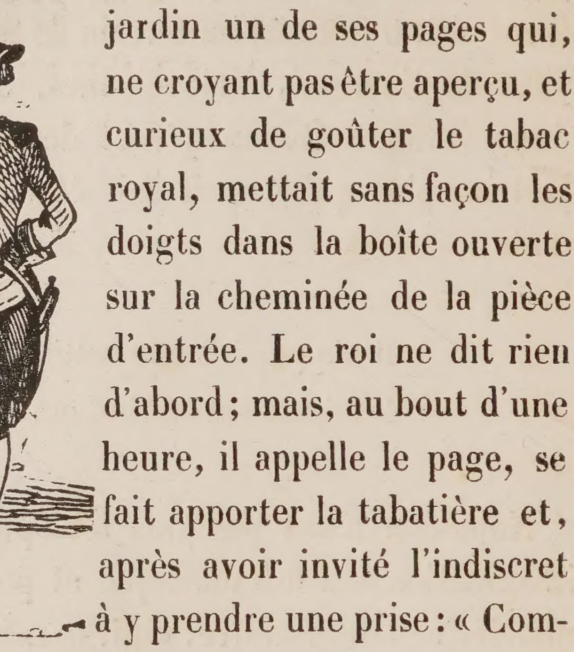
Il n'a pas fait une sottise
En épousant Marie-Louise.

Napoléon n'eut pas plus tôt aperçu cet effort d'une imagination à la fois politique et poétique, qu'il fit demander ce bourgmestre. « M. le maire, lui dit-il, on cultive les muses chez vous ? — Sire, je fais quelques vers. —Ah! c'est donc vous... Prenez-vous du tabac? ajouta-t-il en lui présentant une tabatière enrichie de diamants. — Oui, Sire..., mais je suis confus. — Prenez, prenez, gardez la boîte et le tabac, et

Quand vous y prendrez une prise
Rappelez-vous Marie-Louise.

Frédéric prenait beaucoup de tabac ; pour s'éviter la peine de fouiller dans sa poche, il avait fait placer sur chaque cheminée de son appartement une grande taba-

tière où il puisait au besoin. Un jour, il vit de son jardin un de ses pages qui, ne croyant pas être aperçu, et curieux de goûter le tabac royal, mettait sans façon les doigts dans la boîte ouverte sur la cheminée de la pièce d'entrée. Le roi ne dit rien d'abord; mais, au bout d'une heure, il appelle le page, se fait apporter la tabatière et, après avoir invité l'indiscret à y prendre une prise: « Comment le trouvez-vous? — Excellent, Sire. — Et cette tabatière? — Superbe, Sire. — Eh bien, monsieur, prenez-la, car je la crois trop petite pour nous deux. »



Les romantiques de nos jours auront beau faire, ils resteront toujours bien loin des romantiqnes du siècle de Louis XIV. On ne trouverait pas dans toutes les odes de M. Hugo, ni même en Allemagne, une phrase à comparer à celle dont se servit un jour Balzac pour demander à une dame une prise de tabac : « Madame, lui dit-il, *permettez que mes extrémités digitales s'insinuent dans vos cavités tabachiques, pour y puiser cette poudre subtile qui dissipe et confond les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux.*

FIN.



EN VENTE CHEZ LE MÊME ÉDITEUR.

Édition populaire.

SIX FRANCS AU LIEU DE DOUZE FRANCS.

UNE VOIX D'EN BAS,

Par SAVINIEN LAPOINTE.

AVEC PRÉFACE

Par M. EUGÈNE SUE,

Et suivie des lettres adressées à l'Auteur par MM. Béranger, Victor Hugo, Léon Gozlan, etc, illustrée de VINGT GRANDS SUJETS, gravés sur acier et tirés à part. — Un joli volume in-8°, publié en 30 livraisons à 20 cent. — Deuxième édition avec prime.

La nouvelle édition que nous annonçons, bien que réduite à moitié prix (6 fr au lieu de 12), sera en tout conforme à celle déjà publiée. — L'ouvrage sera publié en six séries à 1 fr., contenant chacune 80 pages et trois gravures au moins. — Il paraîtra une série tous les quinze jours à dater du 25 juin. — Les Souscripteurs aux séries recevront leurs livraisons à domicile. — On peut retirer au Bureau les livraisons à raison de 20 c. par semaine.

Les Souscripteurs qui prendront de suite le volume complet et broché recevront, en prime, le *Guide*, par M. CONTIE DE FOUILHAC, avocat, et ne paieront que 5 fr. 50 cent. au lieu de 6 fr.

COMPENDIUM.

CODE

DES

JÉSUITES,

D'APRÈS

PLUS DE TROIS CENTS OUVRAGES DES CASUISTES-JÉSUITES.

Complément indispensable aux œuvres de

MM. MICHELET ET QUINET.

Le jésuitisme est une épée dont la poignée est à Rome et la pointe partout.

GÉNÉRAL FOY.

CINQUIÈME ÉDITION,

REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

Prix : 1 franc.

